39e ANNEE (4e SÉRIE) N° 47 23 NOVEMBRE 1922

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. La puissance de suggestion chez Napoléon. — II. Suggestion et influence. — III. Un éducateur du XVIIe siècle : Claude Fleury. — IV. Les années de crise de Lamennais. — V. Féminisme ; P. Bourget ; P. Lasserre ; Robert Browning ; Flaubert ; la France du Directoire.

I. — Le Dr Cabanès a donné *(Revue de Paris,* 15 juin) un article très documenté sur la *Puissance de suggestion chez Napoléon.*

Tous ceux, dit-il, qui ont vu Napoléon, tous ceux qui se sont trouvés en sa présence, ont éprouvé un sentiment particulier qu'ils traduisent chacun à leur manière, mais qui peut se ramener à deux impressions : ou il séduisait, lorsqu'il s'y efforçait, ceux qui l'approchaient ; ou il leur communiquait un émoi dont ils avaient peine à se défendre.

Louis XIV glaçait par son aspect ceux qui étaient admis à le contempler : « Il imposait, dit Saint-Simon, un silence et jusqu'à une sorte de frayeur. » Napoléon répandait autour de lui comme une angoisse, qui déconcertait les plus hardis, arrêtait les paroles sur les lèvres.

« Comme Job dans ma nuit, un esprit est passé devant moi ; les poils de ma chair se sont hérissés. » C'est Chateaubriand qui note ainsi l'effet que produisit sur lui le Premier Consul.

Nodier, qui plus tard se plaira à raconter les prétendues persécutions dont il aurait été l'objet au temps du Consulat pour son pamphlet *la Napoléone,* — Nodier, qui prendra l'attitude d'une victime de l'arbitraire gouvernemental, — Nodier, lui aussi, a été séduit d'abord. Voici ce qu'il écrivait à sa sœur en ce temps-là, au temps du Consulat, au sortir d'une revue qu'il vient de voir passer aux Tuileries par le Premier Consul (il avait vingt ans : né 1783) : — « Sa physionomie terrasse, dit-il en parlant de Bonaparte, et je n'ai pas encore pu me relever... Quel homme ! Comme on l'aime, comme on l'admire, comme on déteste ses ennemis ! Je l'ai vu pendant près d'une demi-heure, et si vous aviez pu partager mon enthousiasme et mon délire, cette demi-heure serait la plus belle et la plus imposante de ma vie. »

« Le dimanche, dans la grande galerie où nous l'attendons, dit un maréchal de l'Empire, dès qu'on entend ce mot : *L'Empereur !* nous pâlissons tous, et j'en sais de bien connus pour être de bons bougres qui tremblent de tous leurs membres. »

C'est du jour de sa nomination comme général en chef de l'armée d'Italie, au début de 1796, qu'il s'est donné cet ascendant. L'amiral Decrès, qui l'avait beaucoup connu à Paris, apprend qu'il passe à Toulon (mars 1796) : — « Je m'offre aussitôt à tous mes camarades, dit-il, pour les présenter, en me faisant valoir de ma liaison ; je cours, plein d'empressement et de joie, le salon s'ouvre, je vais m'élancer, quand l'attitude, le regard, le son de voix suffisent pour m'arrêter. Il n'y avait pourtant en lui rien d'impérieux, mais c'en fut assez ; à partir de là, je n'ai jamais tenté de franchir la distance qui m'avait été imposée ». — Quelques jours plus tard (27 mars), Bonaparte est à Nice, où il doit prendre le commandement de l'armée d'Italie. Les généraux de division, entre autres Augereau, arrivent à son quartier général, pleins de préventions contre le parvenu, le protégé de Barras, qu'on leur envoie de Paris. Il n'a « pas un ami : regardé comme un ours, parce qu'il est toujours seul à penser ; une petite mine, une réputation de mathématicien et de rêveur. » On introduit les généraux ; Bonaparte ne paraît qu'au bout d'un long moment ; il ceint son épée, se couvre, explique ses dispositions, donne ses ordres, et congédie ses subordonnés. Augereau, le type du soudard jacobin mal élevé, Augereau, qui avait annoncé qu'il le pulvériserait, est resté muet tout le temps qu'a duré l'entrevue. En se retirant avec Masséna : — « Je ne peux comprendre, dit-il, pourquoi ce petit b... m'a fait peur. »

Napoléon disait un jour, à Sainte-Hélène, qu'il passait « pour un homme terrible dans les salons, dans les ministères, parmi les généraux, mais nullement parmi les soldats. »

Sur les soldats en effet, c'était un autre genre de suggestion qu'il exerçait. Il les prenait par la familiarité, une familiarité dont il se fût gardé vis-à-vis des diplomates et des têtes couronnées. Il se promenait parmi eux, les veilles de grandes actions ; il leur parlait individuellement, il leur parlait par masses, il s'enquérait de tout ce qui les touchait, il s'intéressait à tout, il rendait justice aux réclamations fondées, il accueillait même celles qui ne l'étaient pas, il avait des mots d'une inspiration magnifique. Il les connaissait par leur nom, grâce à cette mémoire prodigieuse dont Taine nous a fait la description ; il les reconnaissait après la victoire ; il les décorait de sa propre

main. Mais une telle familiarité n'est possible, n'est inoffensive, n'est source d'enthousiasme, d'adoration, que si elle s'appuie sur un prestige déjà conquis.

N'est-ce pas un fait digne d'attention, écrit Caulaincourt, que les rapports d'attachement, de confiance, de familiarité intime, qui s'étaient établis entre de pauvres soldats et le souverain le plus absolu qui eût jamais existé ? Quel est celui d'entre nous, si haut placé qu'il fût, à qui il serait tombé à l'esprit d'essayer de cette espèce de camaraderie qui existait réellement entre l'Empereur et ses vieilles moustaches ? Et ces hommes eussent-ils jamais osé parler au dernier de leurs sous-lieutenants comme ils parlaient au chef redouté de l'armée ? C'est que, pour ces hommes simples et grossiers, vieillis à côté de lui dans les camps, Napoléon était un être à part ; il résumait, pour eux, Dieu, patrie, famille ; il leur avait inspiré une langue qu'ils ne parlaient qu'avec lui seul, des mots qu'ils ne trouvaient qu'en sa présence.

Et de voir cet être à part, cet être supérieur que l'on s'imaginait commander aux événements, cet homme si grand qui était pour eux « Dieu le Père et quelque chose de plus », de le voir descendre jusqu'à eux, ne pas s'isoler dans sa grandeur, se faire « génie familier qui leur parlait comme un père à ses enfants », les soldats étaient conquis pour jamais.

Une de ses maximes de guerre était que « le premier talent d'un général consiste à connaître le soldat et à capter sa confiance ». Il a été, sous ce rapport comme sous d'autres, le dieu même de la guerre, comme l'appelait Charles Malo.

Ce prestige, il l'a voulu. Il l'a voulu du jour où il s'est vu général en chef de l'armée d'Italie. Avant cela, il n'en est pas question. Il dira plus tard (en 1809) : — « Militaire, moi, je le suis, parce que c'est le don particulier que j'ai reçu en naissant ; c'est mon existence, c'est mon habitude. Partout où j'ai été, j'ai commandé. J'ai commandé à vingt-trois ans le siège de Toulon ; j'ai commandé à Paris en vendémiaire ; j'ai enlevé les soldats en Italie, dès que je m'y suis présenté. J'étais né pour cela. » Né pour cela, sans doute. Encore a-t-il fallu qu'il y applique sa volonté. Son prestige n'est pas inné. On n'en saisit pas trace en ses années de Brienne. Même après Toulon, général de brigade, mis au commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie dans la campagne de 1794, il ne se distingue pas autrement. Il reste ensuite sans emploi toute une année, dans une situation voisine de la misère, à Paris. Il faut à Barras un homme à tout faire pour la triste besogne du 13 vendémiaire (5 octobre 1795) : Bonaparte sera cet homme. C'est lui qui sur les marches de l'église St-Roch pointe les canons contre l'insurrection royaliste. Il n'y gagne pas en prestige ; il n'est plus que le général Vendémiaire, un général de rue. Il n'y gagne surtout pas de sympathie : « pas un ami », dira plus tard le général Lasalle, rappelant ces débuts de Napoléon. C'est ce mauvais service de vendémiaire qui lui vaut, quelques mois après, sa nomination au commandement de l'armée d'Italie. On l'y voit arriver sans plaisir, sans confiance. Il épouse, au moment de partir, Joséphine, veuve du général de Beauharnais (9 mars 1796) ; et Joséphine s'est fait prier pour donner sa main à ce parvenu, à cet officier sans avenir. Elle ne la donne que pour un temps, d'ailleurs, toute prête à se dégager à la première occasion, s'il ne réussit pas, et à faire un autre choix parmi ses nombreux soupirants. Mais c'est alors, une fois général en chef, qu'il décide d'imposer son prestige, et qu'il l'impose. Né pour cela, oui ; mais il a fallu que les circonstances s'y prêtent et que le « prestige » de la situation aide le « prestige » de l'homme à s'établir.

Ce prestige de l'homme, cet ascendant irrésistible sur les individus comme sur les collectivités, de quoi est-il fait ? Des éléments les plus divers :

Une rudesse, dit Taine, une brutalité de manières, une grossièreté de paroles, une trivialité de plaisanterie, qui sont du soldat de fortune ; puis des retours de bonhomie, de familiarité, des caresses de langage, *tout un art de la séduction*... Combien peu lui avaient résisté, de ceux à qui il avait voulu plaire ! Un mélange d'emportement et de possession de soi, tel qu'au plus fort de ses colères on ne sait pas dans quelle mesure les éclats en sont involontaires ou concertés. Un souci constant de l'effet à produire ; un instinct du mot, de la phrase, de l'attitude théâtrale !... Il reste tragédien jusque dans l'intimité, il est vrai que c'est une intimité sur laquelle le monde a les yeux fixés.

Comediante, tragediante, c'est le mot que l'on prête à Pie VII à Fontainebleau. Napoléon a conscience de ce pouvoir de fascination qui est en lui ; et il en joue en virtuose consommé. Il est violent, il est grossier, il est brutal ; il rudoie ses meilleurs serviteurs horriblement, publiquement, injustement, et avec conscience de son injustice, uniquement pour produire un effet sur l'assistance ; il foule et froisse toutes les volontés ; il se moque des bienséances ; il affecte, dans ses salons, de ne dire aux dames que des paroles insignifiantes ou désagréables, ou affreusement blessantes, leur déchargeant à bout portant, en public, les pires révélations sur les liaisons dont sa police lui a dit le secret. Et avec cela, aimable, charmant, séduisant quand il le veut : — « Hudson Lowe a dit que j'étais l'homme le plus fin qu'il y eût au monde ; je sais prendre un petit air doux, quand je veux embobiner quelqu'un ». Il a en effet embobiné des personnages d'une autre envergure que son geôlier, lequel pourtant se tenait constamment sur la défensive. Il fait ce qu'il veut de sa voix, terrible et vibrante en ses éclats, et l'instant d'après, caressante et enjôleuse. Il a des yeux, des regards « qui traversent la tête », dit Cambacérès, et dont il règle et éteint le feu à volonté. Il a des mains, des mains demeurées légendaires, typiques dans le monde des physiologistes, les plus belles mains qui soient ; et il le sait.

Insolent ou « embobinant », que sera-t-il ? On ne le sait jamais avant qu'il ait parlé. Aussi, quand il paraît, c'est d'abord une inquiétude générale : — « A son approche, écrit le grave Albert Vandal,

une attente anxieuse, un mélange indéfinissable de curiosité, de terreur, faisait battre précipitamment les cœurs et s'emparait surtout des femmes. Leurs nerfs vibraient affolés, leur émotion se traduisait par des signes physiques. Les hommes placés derrière elles voyaient leurs épaules nues s'empourprer toutes à la fois et cette ligne de blancheur subitement rougir. » Mais dès qu'il a parlé, s'il est en veine d'amabilité, la scène change, la moindre de ses attentions « enivre », dit Rœderer. Chez les femmes surtout, le revirement se produit avec une soudaineté déconcertante.

Faut-il voir dans ce prestige, comme on l'a fait, une énigme encore inexpliquée, — inexpliquée « jusqu'à ce qu'un Pasteur ou un Claude Bernard de la vie spirituelle ait enfin créé cette science de l'interpsychologie, à peine ébauchée, et dont les relations d'un Napoléon avec les autres hommes posent dès aujourd'hui un des problèmes ? » (P. Bourget). Tout prestige, toute influence d'un homme sur un autre homme est une énigme, si l'on veut. L'énigme du prestige de Napoléon n'est pas d'une nature différente de l'énigme posée par le prestige en général. C'est une question de plus ou de moins. Son prestige fut exceptionnel, fut extraordinaire comme son génie, comme sa puissance ; mais par ailleurs, il fut d'une nature fort inférieure. Il y a eu, chez d'autres hommes, le prestige de la vertu, le prestige de la sainteté, qui s'adressent aux éléments supérieurs de notre âme. Le prestige de Napoléon agissait sur les facultés inférieures, pis encore, sur les bas instincts.

« Je n'agis, disait-il un jour à Volney, que sur les imaginations de la nation ; lorsque ce moyen me manquera, je ne serai plus rien et un autre me succédera. » — « L'imagination gouverne le monde, aimait-il à répéter ; sans l'imagination, l'homme ne serait qu'une bête... Le nez d'une populace, c'est son imagination ; c'est par le nez qu'on pourra toujours facilement la conduire [1]. »

Voilà pour son action sur les masses. Quant aux individus, sa conviction était que l'homme ne se conduit et ne peut être conduit que par l'intérêt, qu'il faut le tenir par ses passions égoïstes, par la peur, la cupidité, la sensualité, l'amour-propre : — « Tous ses moyens de gouverner les hommes, dit Mme de Rémusat (qui ne l'aime pas, il est vrai, mais qui l'a connu, qui a été dame du palais de Joséphine, et qui n'a pas subi son prestige : elle était jeune pourtant : née 1780, † 1821), ont été pris parmi ceux qui tendent à les rabaisser... Il ne pardonnait à la vertu que lorsqu'il avait pu l'atteindre par le ridicule. » Il cultive et exploite la soif de l'argent chez Savary, le cynisme insouciant et la « molle immoralité » chez Talleyrand, la tare jacobine chez Fouché, la « niaiserie » chez Berthier, la « sécheresse de caractère » chez Duroc, l'aplatissement courtisanesque chez Maret, la vanité et la sensualité chez Cambacérès. — « Là où il ne voit pas de vices, il encourage les faiblesses, et, faute de mieux, il excite la peur. » (Mme de Rémusat). — « Je connais les hommes, et c'est avec des hochets qu'on les mène », dit-il au Conseil d'Etat quand il s'agit d'imposer à ces révolutionnaires d'hier (qui ont décrété, dix ans auparavant, l'abolition éternelle de toutes les distinctions) son projet de loi portant création d'une Légion d'Honneur. — « Il pense, dit encore Mme de Rémusat, que la vraie manière de s'attacher les individus est de les compromettre, et souvent même de les flétrir dans l'opinion... Si Caulaincourt est compromis, dit-il après le meurtre du duc d'Enghien, il n'y a pas grand mal, il ne m'en servira que mieux [1]. »

Et l'homme, non seulement il est bas, égoïste ; mais ce qui est plus sûr encore, on n'a pas de peine à le rendre fou (et ceci revient à ce qu'il disait tout à l'heure de l'imagination), car il est imaginatif, crédule, sujet aux entraînements : exaltez son orgueil et sa vanité, fabriquez-lui une opinion extrême et fausse de lui-même et d'autrui, vous pourrez le lancer, tête baissée, où il vous plaira.

Ce ne sont point là les principes chrétiens du gouvernement des hommes. Un souverain doit être le père de ses peuples. Un père est un éducateur, et ce n'est point là de la pédagogie chrétienne : c'en est tout le contraire, puisqu'au lieu d' « élever » l'homme, cela ne tend qu'à le rabaisser, dans son intelligence comme dans sa volonté.

Aussi, pour l'honneur de l'humanité, faut-il se souvenir que ce prestige de Napoléon n'a été ni si universel ni si constant qu'on affecte de le dire, à grand renfort d'anecdotes et de citations [2]. Toutes

[1] « Ce terrible homme, disait souvent son ministre de la marine Decrès, nous a tous subjugués ; il tient toutes nos imaginations dans sa main, qui est tantôt d'acier, tantôt de velours ; mais on ne sait quelle sera celle du jour, et il n'y a pas moyen d'y échapper : elle ne lâche jamais ce qu'elle a une fois saisi. »

[1] « Je ne saurais que faire d'eux, disait-il de ses subordonnés, s'ils n'avaient une certaine médiocrité de caractère ou d'esprit. »

Toute indépendance, même éventuelle et simplement possible, l'offusque : la supériorité intellectuelle ou morale en serait une, et peu à peu il l'écarte. Au temps du Consulat, son opinion n'étant pas encore formée sur la plupart des sujets, dit le comte Chaptal, il cherche à s'éclairer, il s'entoure des hommes les plus forts en chaque partie. Mais ensuite, « du moment qu'il a eu des idées, vraies ou fausses, sur tous les objets d'administration, il n'a plus consulté personne... Il écartait avec soin tous ceux dont le talent ou le caractère l'importunait. Il lui fallait des valets, non des conseillers... Les ministres n'étaient plus que des chefs de bureau... Il administrait jusque dans les plus petits détails. Tout ce qui l'entourait était timide et passif... S'étant isolé du reste des hommes, ayant concentré dans ses mains tous les pouvoirs et toute l'action, bien convaincu que les lumières et l'expérience d'autrui ne pouvaient plus lui être d'aucun secours, il pensait qu'il n'avait plus besoin que de bras. »

Quant à ses généraux eux-mêmes, il reconnaît qu' « il n'aime à donner la gloire qu'à ceux qui ne peuvent pas la porter » (témoignage de Mme de Rémusat). A tout le moins, il veut « être seul maître des réputations pour les faire ou les défaire à son gré, » selon ses besoins personnels ; et c'est à quoi les bulletins pourvoient par des omissions calculées, par des altérations, par des arrangements : « Il lui arrive de garder le silence sur certaines victoires ou de changer en succès telle faute de tel maréchal. Quelquefois un général apprend par un bulletin une action qu'il n'a jamais faite ou un discours qu'il n'a jamais tenu. » Il les dote magnifiquement, mais en domaines découpés dans les pays conquis, ce qui lie leur fortune à sa fortune ; et il les pousse exprès à la dépense, de façon à les tenir toujours en laisse par leurs embarras d'argent. (Taine, IX, liv. I, ch. II).

[2] Le Dr Cabanès allègue, comme exemple de la puissance de suggestion de Napoléon, Joseph de Maistre, « involontairement saisi, dit-il, chaque fois que la grande figure de l'homme du destin se dresse devant lui ; il cédait *évidemment* à une sorte de fascination, lorsque au lendemain de Tilsitt, il faisait demander une audience à Napoléon, sous prétexte de l'entre-

ces anecdotes, tous ces mots mettent en scène des courtisans, des fonctionnaires ; et ce n'est point chez ces gens-là, fussent-ils maréchaux, que fleurit toujours la noblesse d'âme. — Ces anecdotes mettent en scène des soldats aussi ; et c'est eux surtout que Napoléon conquiert par l'imagination, par des moyens, oratoires ou non, qui agissent sur l'imagination, par des bluffs parfois grotesques : pauvres gens d'autant plus accessibles à ces prestiges qu'ils sont moins cultivés, que souvent ils n'ont pas eu, pour les dégrossir, l'éducation religieuse, qu'en tous cas ils sont, dans les camps, soustraits à toute influence religieuse, sevrés de tout secours religieux : il n'y a jamais eu d'aumônier dans les armées impériales ; Napoléon, sur ce point, a été intraitable ; il n'a pas toléré la présence du prêtre parmi ses soldats.

Napoléon a tenu à déployer devant Pie VII tous les prestiges imaginables, lors du premier voyage du Pape (pour le Sacre) comme lors de la captivité de Fontainebleau : Pie VII est demeuré impassible. Impassible aussi Consalvi, devant les fureurs de l'auteur du Concordat. Impassibles les cardinaux noirs. Même un Talleyrand, servile tant que son intérêt lui a commandé de l'être, s'est vite soustrait à l'emprise de son maître, se contentant, après telle algarade féroce de Napoléon, de dire placidement à son voisin, sur un ton de commisération : « Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé ! » Inaccessible aussi à la suggestion, Fouché. Et que d'autres, moins illustres ! Même ses maréchaux, quand les revers sont venus, se sont ressaisis, lui ont imposé l'abdication. Ces victoires, ces coups de tonnerre qui à un siècle de distance nous frappent de stupeur, n'ont pas du tout produit le même effet sur les contemporains : l'Europe a été servile, elle ne s'est jamais crue écrasée, elle n'est jamais demeurée « stupide » : Prusse, Autriche, Russie, n'ont jamais cru que tout fût fini. L'Angleterre n'a pas désarmé ; l'Espagne non plus. En France même, Napoléon savait fort bien que son prestige, que sa couronne était à la merci d'une défaite : — « Vous pouvez rentrer vaincu chez vous, disait-il à l'empereur d'Autriche ; moi je ne le puis pas. » Au surplus, il s'illusionna souvent sur lui-même. Cet homme, qui fit tant de victimes en agissant sur l'imagination d'autrui, fut victime de sa propre imagination, comme l'a noté avec une clairvoyance aiguë l'abbé de Pradt [1], une de ses créatures, un de ses courtisans (un courtisan qui a dessiné son mouvement de défection dès qu'il a vu l'astre pâlir, dès 1812) :

> L'Empereur est tout système, tout illusion, dit-il, comme on ne peut manquer d'être quand on est tout imagination. Qui a voulu suivre sa marche l'a vu se créer une Espagne imaginaire, un catholicisme imaginaire, une Angleterre imaginaire, une finance imaginaire, une noblesse imaginaire, bien plus, une France imaginaire, et dans ces derniers temps, un congrès imaginaire.

Il voit l'homme tel qu'il a besoin de le voir, dit Taine.

II. — Sur la suggestion, sur le genre très inférieur d'influence que l'on désigne sous ce nom, voir ce que nous avons dit ici cette année, p. 87-8, et les trois volumes de *Médications psychologiques* du Dr Pierre Janet, qui sont à l'heure qu'il est l'inventaire le mieux présenté de ce que nous savons sur la matière. Le général russe Dragomiroff (cité par Cabanès) écrivait il y a trente ans : « Napoléon appliquait en quelque sorte les procédés de suggestion qui rentrent aujourd'hui dans le domaine scientifique. » Dragomiroff écrivait en un temps où c'était un axiome de tout expliquer par la suggestion hypnotique ; et un autre, un médecin, parlant du régime impérial, dit que « c'est presque une scène d'hypnotisme (collectif), où l'Empereur, maître absolu des destinées de la France, lui ordonne des actes de folle témérité et la conduit enfin au désastre, sans qu'elle puisse secouer le joug magnétique qui a lié la fortune d'un pays à la fortune d'un homme. » Tout cela, ce sont des mots ; la suggestion n'est pas encore entrée dans ce qu'on appelle « le domaine scientifique ». Elle a ses lois, certainement ; mais ces lois ne nous sont pas encore connues. Elle n'agit pas d'une manière régulière et constante : son effet semble toujours modifié par une influence étrangère à la méthode elle-même, à savoir, l'influence de la personne même de l'opérateur et l'influence du temps où l'opérateur a agi sur le sujet. C'est là un caractère, dit M. P. Janet (III, p. 393), qui trouble énormément les pratiques psychothérapiques et qui les rend tout à fait différentes des thérapeutiques physiques. Le sulfate de soude purge toujours, quel que soit celui qui le donne à avaler au malade, tandis que la suggestion de marcher guérira une paralysie quand elle est faite par M. X. et ne fera aucun effet si elle est faite par M. Y. Certaines personnes peuvent assez facilement déterminer l'état hypnotique sur des malades prédisposés, tandis que d'autres n'y peuvent parvenir. Un individu qui a été souvent hypnotisé par telle personne tombera en hypnose au moindre geste qu'elle fera, tandis qu'il pourra résister indéfiniment aux tentatives d'une autre. L'influence personnelle joue un rôle dans tous les traitements.

M. P. Janet ne s'occupe que de « médications », donc n'a en vue que des sujets malades. Mais qui dit influence, ne dit pas nécessairement action sur des états morbides. L'influence est un phénomène universel ; tout, dans le monde, est actions et

tenir des intérêts de son maître. » — Maistre n'a jamais vu Napoléon ; il l'a compris mieux que n'ont fait la plupart de ses contemporains, précisément parce qu'il n'y a jamais eu chez lui rien qui ressemble à de la « fascination » ; il n'a jamais cru à la durée de l'édifice impérial. Sur l'entrevue qu'il a fait demander à Napoléon en juin 1807, voir *Ami* 1921, p. 575.

[1] Dufour de Pradt, né 1759 à Allanche en Auvergne, député du clergé aux Etats Généraux (où il siège à droite), émigré 1791, rentre à Paris sous le Consulat ; aumônier de Napoléon 1804, évêque de Poitiers 1805, archevêque de Malines 1808 (à la suite de services rendus dans les négociations de Bayonne qui amenèrent l'invasion de l'Espagne), ambassadeur à Varsovie 1812, puis renvoyé à son diocèse à cause de l'opposition qu'il commence à faire au système impérial ; travaille 1814 au rétablissement des Bourbons ; se démet 1816 de son archevêché de Malines ; siège 1827 à gauche à la Chambre des Députés ; converti en 1832 par la Médaille miraculeuse ; †1837.

réactions réciproques ; l'influence des êtres les uns sur les autres et sur nous, aussi bien que l'influence de nos énergies internes les unes sur les autres, est une chose qui saute aux yeux de tous, et tous les jours, à tous les instants. A quelle réalité profonde correspond ce spectacle ?

Ceci est l'aspect, — non plus médical et spécialisé comme chez M. P. Janet, — mais philosophique et universel, de la question. Et ce fut le sujet de la thèse de doctorat ès lettres présentée à la Faculté d'Aix par M. Thamiry, doyen de la Faculté de Théologie de Lille : **De l'influence, étude psychologique, métaphysique, pédagogique** (in-8 jésus de 368 p., 16 f., Paris, Beauchesne).

Le problème est celui-ci : « Rien ne passe de l'agent dans l'agi, et cependant l'agent produit quelque chose dans l'agi où il n'est pas. » De ce problème, c'est l'aspect humain qui retient l'auteur ; et son enquête se porte d'abord sur le sujet agissant que nous connaissons le mieux et dont nous pouvons le plus aisément étudier les influences exercées et subies, — à savoir, notre moi.

M. Th. nous conduit, d'une marche bien réglée, à travers le chaos apparent des phénomènes de conscience ; il y découvre un ordre admirable d'actions et de réactions réciproques, depuis le psychisme inférieur jusqu'aux formes les plus élevées de l'activité humaine. Et la conclusion de son investigation est que toute influence, dans la vie sensible, dans la vie intellectuelle, dans la vie morale, s'exerce par voie d'*assimilation conquérante* :

> En résumé, dit-il, dès le plus bas degré de son existence, l'homme franchit les limites de son être. Il cherche à se mettre en harmonie avec son milieu, parce qu'il y devine une condition de sa vie. Bientôt il rêve de conquérir ce milieu lui-même. De même que le son s'accroît des harmoniques qu'il éveille, l'émotion gagne à se répercuter et à créer autour d'elle un courant de sympathies, et la volonté, — qui en définitive résume tout l'homme parce qu'elle est la plus haute expression de son énergie vivante, — est toujours agitée par quelque ardeur de prosélytisme. Elle aspire à soumettre à son pouvoir le monde entier. Et son ambition grandit avec le succès. L'homme veut devenir le centre d'une synthèse de plus en plus vaste et de plus en plus rigoureuse, dont les éléments seront les âmes qui l'entourent. Il souhaite dominer pour son propre bien ou pour celui des autres. La chose est délicate et difficile ; mais c'est une entreprise que tentent tous les hommes, puisque tous réussissent à se créer une sphère d'influence, si petite soit-elle.
>
> Enfin, se sentant né pour l'infinité, l'homme aspire à dépasser le monde lui-même, à s'élever jusqu'à la possession de Dieu ou du moins jusqu'à une certaine ressemblance avec Lui, ambition dont Platon faisait le but de toute vie morale ! Parfois même il prétend se faire Dieu lui-même... En cet effort incessant, l'action humaine plus que jamais apparaît envahissante et conquérante à l'infini.
>
> Ainsi en va-t-il de toute vie...

A ce phénomène de l'influence on devait chercher une explication métaphysique. Les empiristes ont eu recours à l'hypothèse de la compénétration des substances ; mais l'impénétrabilité des substances est une vérité démontrée. Les idéalistes, avec Leibniz, ont voulu tout expliquer par l'harmonie préétablie ; mais ce n'est pas une influence *idéale*, c'est une influence *réelle* qui nous est révélée par l'expérience, c.-à-d. par le témoignage de la conscience et les exigences des phénomènes constatés. Les monistes en appellent à l'identité radicale de tous les êtres : hypothèse qui se heurte au sentiment de l'identité permanente du moi (lequel nous apparaît comme une source unique d'où jaillissent tous les phénomènes), au sentiment de l'immanence et de l'indépendance de ce même moi, et surtout au fait de la liberté.

La seule conciliation possible de l'apparente antinomie de ces deux termes (immanence du sujet, et action exercée sur lui) est dans l'idée d'une *adaptation progressive*, d'une harmonie grandissante entre l'agent et l'agi : adaptation *passive* d'abord, qui va de l'extérieur à l'intérieur, où l'agent impose sa ressemblance aux puissances passives du sujet ; adaptation *active* ensuite qui va de l'intérieur à l'extérieur, où le sujet, en vue de parfaire cette ressemblance, se travaille à son tour et adapte progressivement sa synthèse interne à la fin qu'il souhaite atteindre, et qui portera sa marque personnelle. — Mais cette seconde série d'influences (l'adaptation passive) est non seulement provoquée mais reste guidée par la première : elle a pour but, en effet, d'en rejoindre le principe, grâce à une action qui s'achève par un effort de retour au point de départ, *appetitivus motus circulo agitur (Summa Th.*, Iª IIæ, q. 26, a. 2) :

> Ainsi, l'action se boucle par la volonté du sujet poursuivant, comme on poursuit une cause finale, l'agent lui-même, qui fut à l'origine cause efficiente de tout le mouvement. C'est de cette manière que, durant tout le progrès de ces influences, l'agent fait sentir son action : il *provoque* (c'est M. Th. qui souligne) une assimilation, *guide* le mouvement intérieur qui répond à son appel, et *contrôle* en définitive le résultat plus ou moins heureux de cet effort vers une adaptation aussi parfaite que possible (p. 183-4).

C'est pourquoi, pour que cette adaptation soit plus facile, il faut, dans le sujet, « des prédispositions, des tendances, des aptitudes complices de l'intervention étrangère, ... puissances passives et actives, dont l'expérience constate la réalité et dont la science mesure l'énergie », et dont l'idée va rejoindre la conception antique des *raisons séminales*.

Ce sont ces aptitudes complices qu'il s'agit de connaître, si nous voulons éclairer notre action. C'est ce que M. Th. veut nous aider à faire ; il mène une enquête sur nos ressources profondes, sur nos richesses intérieures, sur la manière de les mettre en œuvre, sur leur degré de développement ; il en fait l'application à l'individu et à sa formation personnelle, à l'éducation d'autrui, à l'influence sur les foules ; il passe en revue la vie sensible, la vie intellectuelle, la vie morale.

Enquête très fouillée, méthodique et rigoureuse, malheureusement écrite dans une langue qui la rend fort difficile à suivre. Ce livre se recommande aux professeurs de philosophie.

M. Thamiry a donné, comme thèse complémentaire, **La méthode d'influence de saint François**

de Sales, son apologétique conquérante (in-8 jésus de 147 p., 6 f., Beauchesne). Il cherche, dans le *Traité de l'Amour de Dieu,* une illustration de la méthode d'influence exposée dans la thèse principale. Mais ce n'est pas tout le *Traité* qu'il étudie ; c'en est uniquement la partie ascétique (et encore, d'une ascétique purement naturelle, purement philosophique), « l'effort humain » : — « Pour religieuse que soit l'entreprise de S. François de Sales, dans les premiers livres de son *Traité* elle ressortit à la philosophie. Lui-même entend bien se tenir sur ce terrain, puisqu'il écrit pour les incroyants ou les tièdes, gens du monde et hommes de cour, autant que pour les âmes déjà avancées en la dévotion » (p. 12). Je ne crois pas que cette seconde thèse aide beaucoup de lecteurs à entendre mieux S. François de Sales.

III. — C'est d'un grand éducateur du XVII^e^ siècle que nous parle M. l'abbé Dartigues, professeur d'histoire au Petit Séminaire d'Auch, dans un livre présenté comme thèse pour le Doctorat d'Université, **Le Traité des Etudes de l'abbé Claude Fleury (1686),** *Examen historique et critique* (in-8 raisin de 304 p., 20 f., Paris, Champion).

Fleury (1640-1723) est resté célèbre surtout, et d'une célébrité fort fâcheuse, par son *Histoire ecclésiastique.* Ni l'homme ni son œuvre pédagogique n'étaient très connus ; et la thèse de M. D. comble heureusement une lacune. De l'homme, de ses vertus privées, de sa correction sacerdotale, des agréments de son commerce, les contemporains n'ont dit que du bien. Né 1640 à Paris, d'abord avocat au Parlement de Paris et jurisconsulte de marque (formation première qui n'est pas étrangère à son gallicanisme), prêtre ensuite, prédicateur apprécié, sous-précepteur des princes de Conti (1672), précepteur (1680) du comte de Vermandois (fils de Louis XIV et de M^lle^ de La Vallière, † 1683 à seize ans), appelé par Bossuet en 1684 à donner avec Fénelon une mission (restée célèbre) en la ville de Meaux, affecté (1686-1687) sous la direction de Fénelon aux missions du Poitou, sous-précepteur (en 1689, avec Fénelon) du duc de Bourgogne, puis des autres petits-fils de Louis XIV, les ducs d'Anjou et de Berry ; successeur de La Bruyère à l'Académie Française en 1696 ; confesseur, en 1716, du jeune roi Louis XV (né 1710), résigne ses fonctions en 1722, † 1723, il a été l'ami de tout le monde, « respectable, dit Saint-Simon, par sa modestie, par sa retraite au milieu de la Cour, par une piété sincère, éclairée, toujours soutenue, une douceur et une conversation charmante, et un désintéressement peu commun. » Son désintéressement est incontestable. Il n'a jamais songé à l'épiscopat. Louis XIV en 1696 était tout disposé à lui donner l'évêché de Montpellier : Fleury ne voulut pas faire un pas pour cela. Le roi lui avait donné en 1684 l'abbaye cistercienne du Loc-Dieu (diocèse de Rodez), mais ce ne fut pas sur sa demande ; et quand il reçut ensuite, en 1706, le prieuré bénédictin de Notre-Dame d'Argenteuil (près Paris), son premier soin fut de se démettre de l'abbaye du Loc-Dieu. Il évita de se compromettre dans les controverses janséniste et quiétiste ; mais son pacifisme ici, au moins quant à la question janséniste, semble avoir été d'un aloi douteux, comme on verra.

Il fut l'ami de tout le monde, indulgent pour tout le monde, — sauf pour le Pape et l'Eglise Romaine. Son grand œuvre est l'*Histoire ecclésiastique,* en 20 vol. in-4°. Le t. I parut en 1691 ; le t. XX, imprimé en 1722, quelques mois avant la mort de l'auteur, s'arrête au Concile de Constance, année 1414 (le travail fut continué jusqu'en 1594 par le P. Fabre, de l'Oratoire, en 16 vol. in-4°, 1726 ; une nouvelle continuation, allant jusqu'au XVIII^e^ siècle, fut publiée en 1836, par une société d'ecclésiastiques, 6 vol. gr. in-8). M. Dartigues transcrit les jugements de la postérité sur cet ouvrage. Nous en retiendrons trois : Voltaire d'un côté, et, de l'autre, Joseph de Maistre et Rohrbacher.

Son *Histoire de l'Eglise,* dit Voltaire (dans son *Catalogue des écrivains français,* publié en 1751, à une date donc où le philosophisme venait de prendre l'attitude violemment agressive qui caractérise la II^e^ moitié du XVIII^e^ siècle), est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les *Discours préliminaires* sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont *presque d'un philosophe...*

Joseph de Maistre (lettre du 1^er^ déc. 1814 à Bonald) :

Voyez Fleury, le plus dangereux des hommes qui ont tenu la plume dans les matières ecclésiastiques ; car il n'y a rien de si dangereux que les bons mauvais livres, c'est-à-dire, les mauvais livres faits par d'excellents hommes aveuglés. Avec son historiette ecclésiastique, faite comme on fait les châssis en collant des feuilles de papier bout à bout, il s'est emparé de toutes les têtes, et tout bachelier sevré d'avant-hier qui a glissé sur cette entreprise croit en savoir autant que le cardinal Orsi... D'Alembert disait toujours : *Le sage Fleury*[1] ; Voltaire disait : *Il est presque philosophe ;* il a obtenu le triste honneur d'être traduit, approuvé et commenté par les protestants[2], qui ont dit *ore rotundo : Il est des nôtres.* Par quelle magie arrive-t-il qu'un écrivain ecclésiastique soit approuvé par les athées, par les protestants, par les évêques de France : il faut qu'il soit bien parfait.

Rohrbacher *(Hist. univ. de l'Egl. cath.,* liv. 88) résume ainsi ses critiques :

...Répugnance manifeste et permanente de Fleury pour le Chef visible de l'Eglise de Dieu, pour le centre de l'unité catholique. ...Peu d'estime qu'il témoigne et qu'il inspire pour la Tradition, pour la parole de Dieu non écrite... (Fleury est de ces) critiques téméraires, qui diront volontiers le pour et le contre, pourvu qu'ils critiquent, c.-à-d. pourvu qu'ils blâment ce que fait, ou enseigne, ou tolère l'Eglise romaine. ...(Il) ne témoigne pas plus d'estime que Richard Simon pour la théologie scolastique, entre autres pour S. Thomas... Dans les six premiers siècles de l'Eglise, il dissimule le mal et relève le bien ; dans les suivants, il dissimule le bien et relève le mal... Il ramène toutes les libertés de l'Eglise gallicane à ces deux maximes : le roi, comme tel, n'est pas subordonné au jugement du Pape ;

[1] D'Alembert, parlant des neuf *Discours préliminaires* de l'*Hist. eccl.*, dit : « C'est là qu'il (Fleury) fait l'histoire *philosophique et raisonnée* de la religion chrétienne. »
[2] Trad. all. publiée à Gœttingue en 1746, 17 vol. in-4°.

mais le Pape, comme tel, est subordonné au jugement du Concile général.

Il ne prit pas parti dans la querelle janséniste ; « il aima mieux, dit Saint-Simon, demeurer en paix à ses études. » Mais ce n'est pas seulement par amour de l'étude qu'il se tint au-dessus de la mêlée. C'est qu'il ne voyait en tout cela que vaines spéculations ; et voilà une vue qui assurément n'est pas d'un bon chrétien. Un bon chrétien ne qualifie pas vaine spéculation une hérésie condamnée par l'Eglise, une hérésie qu'il sait que l'Eglise n'a cessé depuis trois quarts de siècle de poursuivre en tous ses retranchements, puisque ce n'est pas au début du jansénisme, c'est en 1717 que Fleury écrit à Pelletier, chanoine de Reims : — « Qu'est-ce donc que ces questions, sinon des spéculations vaines, comme tant d'autres dont les écoles sont occupées depuis cinq cents ans [1] ? et non seulement vaines, mais pernicieuses par leurs effets, disputes, contestations, injures, calomnies, haines mortelles ? » En 1717, ce qui passionne et bouleverse l'Eglise de France, c'est l'affaire de la Bulle *Unigenitus*, Bulle dogmatique s'il en fut, et le refus des « appelants » de s'y soumettre ; et l'on est surpris de voir M. Dartigues faire suivre cette lettre de Fleury de la réflexion que voici : — « N'est-ce pas là condamner également les excès des deux adversaires, se placer avec dignité en dehors des partis, et mettre au-dessus de tout, non seulement la *paix de l'Eglise*, mais la paix dans l'Eglise ? » (p. 69).

Dans l'affaire quiétiste, Fleury n'a certainement point été du nombre des militants. Il était l'ami de Bossuet et de Fénelon. Bossuet et Fénelon avaient été amis jusque-là, et devaient donc avoir beaucoup d'amis communs. Eclate la querelle quiétiste : que va faire Fleury ? — « L'opinion de Bossuet et de Fénelon sur leur ami commun n'est point écrite, dit M. Dartigues. Ils ont fait mieux que d'écrire : ils lui ont donné jusqu'à la fin la plus constante et la plus intime confiance. » (P. 12). Jusqu'à la fin ? Est-ce bien sûr ? M. Dartigues (p. 68) nous dit que, en 1698, Fleury fut bien près de partager la disgrâce des abbés de Beaumont et de Langeron, deux autres amis et collaborateurs du précepteur des princes, mais que c'est Bossuet qui le sauva et le fit maintenir à son poste de sous-précepteur. Bossuet en effet écrit à son neveu, le 30 juin 1698, de Marly : — « Je fus hier à Versailles, où je donnai une *Relation* dans la cour des princes (les anciens élèves de Fénelon) ; on y frémit plus qu'ailleurs contre M. de Cambrai. L'abbé de Fleury n'a été conservé que parce que j'en ai répondu [2]. » Si Bossuet en a répondu, c'est qu'il en était sûr, car on sait qu'il ne badinait pas en pareille matière. Il semble n'en avoir pas toujours été sûr ; et un jour que Ledieu lui parlait des propos tenus par Fleury et d'autres, Bossuet reprit : — « Pour M. l'abbé Fleury, je n'en suis point en peine ; quand je voudrai lui parler, je le ramènerai à la vérité. Il n'entend rien à tout ceci, et il ferait mieux de se taire. » Bossuet voyait juste en ceci : Fleury n'entendait rien à ces questions, et c'était l'opinion non seulement de Bossuet, mais de Fénelon aussi et de ses amis, qui (toujours au témoignage de Ledieu) estimaient Fleury « un simplart, allant son chemin devant lui et peu capable d'entendre ces matières » [1]. Ne perçoit-on pas quelque aigreur en ce mot de Fénelon ? C'est donc qu'il savait que Fleury l'avait lâché.

Tout ceci était à dire pour présenter Fleury à nos lecteurs. Mais ce n'est pas là le sujet propre de la thèse de M. Dartigues. Fleury historien ne compte plus. Fleury théologien encore moins. Mais ce qui demeurera toujours, c'est Fleury pédagogue. Cette année encore, M. Bricout, dans l'aperçu d'histoire qu'il a mis en tête de son *Enseignement du Catéchisme en France* (cf. *Ami*, p. 574), faisait une place d'honneur, et méritée, au *Catéchisme historique* de Fleury, publié en 1679 et qui fut vraiment un événement dans l'histoire de la pédagogie catéchistique (j'aurais voulu seulement voir M. Bricout noter que tout n'est pas or pur dans cette œuvre de Fleury, et que ce *Catéchisme* a été condamné à Rome et figure toujours au Catalogue de l'Index *donec corrigatur* [2], *Decr. 5 apr. 1728;* que la seule édition permise est celle d'Avignon, 1859, autorisée par décret de l'Index du 7 juillet 1859).

Or, en tête de ce *Catéchisme historique*, Fleury a mis une préface, en 30 pages in-8, sous ce titre : *Discours du dessein et de l'usage de ce Catéchisme*. Ce *Discours*, en somme, dit M. Dartigues, c'est une théorie sur la manière la plus convenable de parler au peuple et aux enfants. « Il est difficile de pousser plus loin l'analyse de cet art si délicat de l'enseignement élémentaire, écrit ou oral. Sans doute, il est ici question de l'enseignement religieux ; mais si l'on veut bien, dans le texte de cette Préface, remplacer partout *catéchiste* par *professeur*, il devient manifeste que les judicieux conseils de l'abbé Fleury doivent être suivis en tout genre d'enseignement [3]. »

[1] Donc depuis et y compris le XIIIe siècle, puisque nous sommes en 1717.

[2] *Correspondance* de Bossuet, édit. Urbain, t. x, p. 27. Bossuet écrit, ici et ailleurs, *de* Fleury. Ledieu, par contre, écrit Fleury tout court.

[1] Voir, sur ces témoignages de Ledieu, Urbain, t. IX, p. 392, longue note à une lettre de Bossuet à Pierre de La Broue (du 15 juin 1698). Bossuet y parle déjà du sauvetage de Fleury à ce La Broue (dont il songeait peut-être à faire le précepteur des princes) : — « Cela (une lettre de l'archevêque de Paris), joint avec ce qui s'est passé à Versailles sur M. l'abbé de Beaumont, etc., a désolé le parti (de Cambrai). Nous avons tous répondu de M. l'abbé Catelan ; on a aussi sauvé M. de Fleury. »

[2] Ce *donec corrigatur* indique assez que Rome appréciait les mérites pédagogiques du livre et appelait de ses vœux les corrections qui devaient en rendre l'usage salutaire.

[3] Fleury n'aime pas les gros livres d'enseignement religieux, ni les grandes (ou ce qu'on qualifie ainsi) prédications :

« On trouve partout, dit-il, de bonnes gens qui fréquentent les églises depuis quarante ou cinquante ans, et étant fort assidus aux offices et aux sermons, ignorent encore les premiers éléments du christianisme. »

Déjà ! dès ce temps-là, le beau temps de l'apogée du grand siècle ! — On en trouverait sans doute encore aujourd'hui, surtout dans certaines grandes villes. Dans les campagnes, peu : les bonnes gens qui suivent diligemment les prônes ou les catéchismes de leur curé connaissent leur religion, — tandis qu'on se heurte à des ignorances incroyables chez mainte grande dame qui se flatte de ne perdre aucune « conférence » de tels « grands » prédicateurs à la mode. — Relire l'Encyclique de Benoît XV sur la prédication.

La méthode de Fleury dans son *Catéchisme,* c'est, pense-t-il, la méthode même de l'Ancien Testament, puis du Nouveau, puis des Pères : raconter des histoires d'abord, des faits, sur lesquels on fonde ensuite les dogmes et les préceptes de morale [1] : — « Il est vrai que pendant tout l'Ancien Testament, la religion s'est conservée par les narrations et par les histoires. » Dans le Nouveau Testament aussi, « les sermons des Apôtres que l'Ecriture nous rapporte, font voir que leurs disputes contre les Juifs et les instructions qu'ils donnaient aux païens étaient toujours fondées sur la déduction des faits. » De même chez les Pères. — C'est pourquoi, dans son *Catéchisme,* il commence par l'Histoire Sainte (jusqu'à Constantin), et donne ensuite, dans une IIe partie, un abrégé de la Doctrine chrétienne (son *Catéchisme* se dédouble en *Grand Catéchisme* et en *Petit Catéchisme,* celui-ci pour les tout petits, mais l'un et l'autre sur le même plan : d'abord l'histoire, puis la doctrine). Et dans l'exposé de la doctrine même, éviter de parler sans cesse d'essence, de substance, de principe, de fin et de moyens; ne pas dire aux enfants que Dieu « est un acte pur sans aucun mélange de puissance », etc.; prendre un style « naturel et tout coupé », celui des enfants; surtout éviter la bassesse :

> Pour se faire entendre des enfants, il n'est pas nécessaire de parler comme leurs nourrices, ni de bégayer avec eux; pour s'accommoder au petit peuple, il n'est pas besoin de faire comme lui des solécismes, d'user de ses quolibets et de ses proverbes. Il faut toujours conserver la majesté de la Religion, et attirer du respect à la parole de Dieu. Il n'y a qu'à bien étudier l'Ecriture Sainte : on y trouvera les moyens d'être simple, non seulement sans bassesse, mais avec grande dignité.

Cette *Préface* du *Catéchisme historique* est l'opuscule pédagogique le plus remarquable que Fleury ait publié avant le *Traité des Etudes.* Le *Traité* est à l'ensemble des études ce qu'est la *Préface* à l'étude et à l'enseignement du catéchisme.

C'est à l'étude de ce *Traité* que s'est proprement attaché M. D. dans sa thèse. Le titre exact en est : *Traité du Choix et de la Méthode des Etudes.* Il parut en 1686, à Paris, in-16 de 365 p. Il est en deux parties : 1° une histoire des études (chez les Anciens, chez les Chrétiens, chez les Arabes, chez les Scolastiques, chez les Humanistes), et 2° l'exposé du programme personnel de Fleury : *a* principes; *b* instruction nécessaire « à tout le monde » : « le soin de l'âme, les devoirs de la société, la formation de l'esprit *(Logique),* la santé; *c* études communes « à tous ceux qui ont du bien » : études « nécessaires pour les affaires », études utiles, études curieuses, études inutiles; *d* études des femmes; *e* études particulières « à ceux de diverses professions » (ecclésiastiques, gens d'épée, gens de robe).

Tout cela est passé en revue et soumis à un examen critique, avec autant d'agrément que de clarté, dans la thèse de M. D. Il y a là une contribution précieuse à l'histoire de la pédagogie, — mieux, à l'histoire des idées en général au XVIIe siècle, — mieux encore, à la théorie elle-même de l'éducation. Quiconque est appelé à s'occuper d'enfants ou de jeunes gens fera, à travers ces pages, une riche moisson de remarques utiles.

Le chapitre donné par Fleury aux *Etudes des femmes* pose une curieuse question, non pas de plagiat (le mot est trop gros et serait tout à fait hors de propos ici), mais de parenté littéraire. Il y a une analogie manifeste entre les vues de Fleury et les vues de Fénelon sur ce sujet. Y a-t-il eu emprunt de l'un à l'autre? Si oui, lequel a été emprunteur? Le *Traité* de Fleury a été publié en 1686; l'*Education des filles,* de Fénelon, en 1687. Mais Fénelon avait dès 1681 rédigé une ébauche pour la duchesse de Beauvilliers; et d'autre part, cette même année 1681, le 2 janvier, le « privilège du roy » était accordé à Fleury pour l'impression d'« un livre intitulé *Un Traité des Etudes* »... Oui; mais est-on sûr que le chapitre sur les *Etudes des femmes* fît partie du manuscrit pour lequel Fleury obtint son privilège en 1681? Il nous dit, dans sa *Préface,* qu'il travailla encore à son livre en 1684 et 1686. La première rencontre de Fleury et de Fénelon eut lieu chez l'évêque de Meaux en 1682 : ne serait-ce pas seulement après cette date que Fleury aurait écrit son chapitre, et ses idées sur l'instruction des filles ne seraient-elles pas le reflet de ses entretiens avec Fénelon? ou même, n'y a-t-il pas eu mieux encore que des entretiens? et n'est-il pas assez vraisemblable que Fénelon, après quelques mois d'amitié intime, ait communiqué à Fleury le contenu du manuscrit rédigé pour la duchesse de Beauvilliers?...

Pure conjecture, mais fort plausible. Fleury devait connaître fort peu les jeunes filles; du moins M. Dartigues n'a pu relever dans sa biographie, jusqu'à 1686, une seule circonstance qui ait pu lui permettre de les observer de près, de les étudier à loisir, — tandis que Fénelon les connaissait à merveille, Fénelon, directeur des huit filles de Mme de Beauvilliers, ancien vicaire de Saint-Sulpice, supérieur (de 1678 à 1689) des Nouvelles Catholiques...

IV. — De Lamennais quelques lettres inédites (des années 1825-1828) viennent d'être publiées dans *Revue Bleue* du 16 sept. par le marquis de Montmorillon (qui annonce la publication prochaine d'un ouvrage : *Au soir de la Restauration).* De plus, *Revue des Deux Mondes* du 1er sept., *Points obscurs de la vie de Lamennais* [1],

[1] Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs, en ce sens, la Lettre pastorale de Mgr Landrieux, évêque de Dijon, sur « le premier enseignement par l'Evangile », reproduite dans notre *Prédication* du 2 nov. (p. 577-581), reproduite aussi dans la *Documentation catholique,* dans *Revue apologétique,* et dont la *Croix* n'a pas voulu laisser ignorer à ses lecteurs les pages essentielles *(Croix* du 24 octobre).

[1] Précédemment, dans la même *Revue* (1er mars 1919) et de M. Giraud toujours, un travail des plus pénétrants, *Le Cas de Lamennais.* On retrouvera ce travail dans le nouveau recueil de M. Giraud, **Ecrivains et soldats, Essais et portraits d'histoire morale** (in-8 écu de x-236 p., 12 f., Paris, Hachette), dont il constitue le maître morceau (p. 65-120). Outre ce chapitre sur Lamennais, M. Giraud recueille dans ce volume une étude sur Rousseau (p. 25-64), quelques pages sur Pascal : il

par M. Victor Giraud, à propos surtout du livre récent de M. Duine, aumônier du lycée de Rennes : **La Mennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages,** *d'après les sources imprimées et les documents inédits,* in-8 écu de 390 p., 10 f., Paris, Garnier (paru dans la *Biblioth. d'Hist. littéraire et critique* qui s'est inaugurée l'an dernier par le *Rousseau* de M. Seillière, étudié ici p. 590) [1].

M. Duine est de longue date un fervent de Lamennais. Il publiait en 1899 un vol. de **Pages choisies** (in-8 jésus, Lyon, Vitte), précédé d'une *Introduction* de 140 pages qui était une fort solide chose : si bien que M. Giraud, il y a quatre ans, écrivait qu'il suffirait de reprendre et de développer un peu cette Introduction pour avoir peut-être la monographie la plus précise et la plus complète de l'auteur des *Affaires de Rome.* Voilà qui est fait; et le livre résume et condense à peu près ce que l'on sait aujourd'hui sur cette vie et sur cette œuvre. On regrette, dans le ton, parfois un excès d'ironie, à l'adresse des adversaires de Lamennais. Ces adversaires ont eu des torts, sans doute : qui n'en a pas, dans la polémique, surtout en face d'un homme aussi dangereux et aussi déconcertant que l'était Lamennais? Il n'y a pas de commune mesure, tout de même, entre leurs torts et le crime du malheureux apostat.

« Il (Lamennais) n'a fait aucune confidence sur l'heure de la rupture intérieure », écrit M. Duine (p. 188). Il n'a pas fait de confidence, parce qu'il ne pouvait pas en faire. Il ne s'est jamais rendu un compte exact de ce qui se passait en lui. Des esprits positifs peuvent avoir leur nuit de Jouffroy. Lamennais était un être d'imagination et de sensibilité ; et ces gens-là ne savent jamais où ils en sont. Ils passent et repassent, sur le même sujet et vis-à-vis des mêmes créatures, de l'affirmation à la négation, de l'emportement à la soumission, de l'amour à la haine. *Ne puis-je enfin savoir si j'aime ou si je hais ?* demande l'Hermione de Racine. Je crois que c'est tout à fait là le mot qui caractérise l'état d'âme de Lamennais au cours des deux effroyables années qui vont de l'Encyclique *Mirari vos* (15 août 1832 : il avait alors cinquante ans, étant né le 19 juin 1782) à l'Encyclique *Singulari nos* qui, le 25 juin 1834, condamne les *Paroles d'un Croyant* (publiées le 30 avril précédent). Lamennais ne sait pas s'il aime ou s'il hait, s'il croit ou s'il ne croit pas. Il laisse tomber des paroles, il imprime des pages qui, sous une plume mieux équilibrée, seraient décisives et témoigneraient d'une rupture définitive ; et puis ensuite, il revient à des formules plus douces, à des velléités pacifiques. Même après les *Paroles d'un Croyant,* ce petit livre d'une immense malice, dit Grégoire XVI, ce petit livre qui lance de toutes parts les torches de la sédition et de la révolte, qui arrache jusque dans leurs fondements tout pouvoir religieux et toute puissance civile, qui est plein de propositions « fausses, calomnieuses, téméraires, anarchiques, impies, scandaleuses, erronées », ce petit livre dont les ouvriers typographes sentaient la perversité mieux que l'auteur lui-même, puisqu'ils « bondissaient de joie en plaçant une lettre après l'autre » et que « l'imprimerie est toute en l'air » (disait-on à Sainte-Beuve), — même après l'explosion de colère soulevée en lui par la condamnation pontificale, Lamennais ne se croit pas encore en état de rupture sans merci ; et au début d'août 1834, il a encore l'intention très arrêtée de reprendre la célébration de la messe (qu'il a cessé de dire depuis janvier de cette année), si toutefois on ne prend aucune mesure canonique contre lui.

Et Lamennais avait raison de ne pas se croire encore, en ce moment-là, engagé dans une apostasie irrévocable, de sentir que toutes ces colères, toutes ces malédictions qui tombaient de sa plume n'étaient pas vraiment de lui-même, qu'elles étaient le fait de ses nerfs surexcités, de sa sensibilité maladive... Il avait connu les mêmes colères, les mêmes répulsions violentes seize et dix-huit ans plus tôt, au temps de ses ordinations (sous-diacre 23 décemb. 1815 ; diacre et prêtre les 18 février et 9 mars 1816). Il en était, au lendemain de son sous-diaconat, au lendemain de sa prêtrise, à prendre le sacerdoce en « horreur », à prendre en horreur toute l'humanité, à demander que personne plus ne s'occupe de lui, à ne vouloir plus de correspondance avec personne... — « Je ne suis, et ne puis qu'être désormais extraordinairement malheureux (lettre à son frère Jean-Marie, 25 juin 1816)... Je n'aspire qu'à l'oubli, dans tous les sens, et plût à Dieu que je pusse m'oublier moi-même ! La seule manière de me servir véritablement est de ne s'occuper de moi en aucune façon... Tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux et, s'il se peut, de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne... » [1]. Et c'est ce même homme, ce désespéré, ce misanthrope forcené qui sur l'heure se met à écrire un livre brûlant des plus ardentes flammes apostoliques qui soient, un livre dont Frayssinous dira qu'il est d'une éloquence à ressusciter un mort, l'*Essai sur l'indifférence,* dont le tome I fut achevé d'imprimer en novembre 1817 ! Et toute cette année 1817, dans le feu même de la composition de son livre, après même qu'il l'aura publié et qu'il en goûtera le succès foudroyant, ce seront toujours les mêmes lamentations qui s'échapperont de son cœur malade : — « Je regarde que tous mes malheurs, de conséquence en conséquence, viennent de ce que mes parents, bien contre mon gré, m'ont forcé

intercale son Rousseau entre son Pascal et son Lamennais : n'est-ce pas là presque un symbole ? Lamennais est bien de la même famille spirituelle que Pascal : ce qui les sépare, c'est précisément Rousseau, c'est que Lamennais a subi l'empreinte de Rousseau.

[1] M. Duine orthographie La Mennais, qui était en effet la graphie primitive du domaine d'où la famille a tiré son nom (son titre de noblesse, ajouté au nom de famille proprement dit Robert). Mais c'est Lamennais lui-même qui, après sa rupture en 1837, a supprimé la particule de son nom et signé en un seul mot ; et c'est cette orthographe qui a prévalu depuis, universellement.

[1] Voir cette lettre, et d'autres, et tout le développement de la crise, *Ami* 1913, p. 625-632.

d'apprendre à lire (4 janv. 1817)... J'ai manqué l'occasion de vivre selon mon caractère et mon goût ; c'est sans retour (13 mai)... La vie est trop pesante pour moi. J'ai beau me dire à cet égard ce qu'on souhaite, *ce qui peut-être est raisonnable au fond :* LE SENTIMENT L'EMPORTE, IL M'ÉCRASE. Quelle terrible pensée que celle d'avoir réduit un être humain en cet état ! » (27 déc.).

Cette fois du moins, il a surmonté la crise ; et il a connu ensuite quinze années de travail fécond, de dévouement au service de l'Eglise, de fierté sacerdotale. C'est lui qui un jour s'écriera qu'il va montrer au gouvernement de la Restauration « ce qu'est un prêtre ». Mais alors Lamennais était encore entouré d'amis (son frère ; Bruté, Teysseyrre, Carron) qui étaient ses aînés, qui savaient se faire ses conseillers... Plus tard, il n'aura plus que des disciples, et des disciples qui seront ses adorateurs. Un culte comme celui dont il fut l'objet en ces inoubliables années de La Chênaie [1] (où Gerbet l'avait joint dès 1825), serait une terrible épreuve pour l'humilité, c.-à-d. pour le bon sens de l'âme même la mieux équilibrée : combien plus pour un cerveau comme Lamennais ! On a pris l'habitude de parler de La Chênaie sur le mode idyllique. Idylle n'est pas synonyme de bon sens, encore moins de sens chrétien. Il y avait quelque chose de maladif, de peu sain, dans l'idolâtrie des disciples aussi bien que dans l'habitude prise par le maître de dominer sans contrôle. Le milieu de La Chênaie (dont les portes ne se fermeront définitivement qu'en 1833) était ce qu'il y avait de moins fait pour préparer Lamennais à subir les contradictions, à recevoir les avis, vinssent-ils du Chef de l'Eglise. M. Duine intitule joliment le livre où il nous dit les dix années qui ont précédé 1832 : *Une dictature dans l'Eglise*. Dictateur, voire Pape. Il s'est fait le champion de l'infaillibilité pontificale ; mais il n'imagine pas qu'elle puisse entrer en désaccord avec sa propre infaillibilité à lui.

C'est parce qu'il n'imagine pas cela qu'il va à Rome (décembre 1831). On le contredit en France. Il va réduire ses ennemis au silence par la décision concordante de ces deux infaillibilités, Rome et — Lamennais. Il somme Rome de parler. Il met Rome dans l'obligation de se prononcer sur des questions complexes qu'elle laisse librement débattre depuis plus d'un an. Il n'a pas imaginé un instant qu'il y eût possibilité que sa doctrine fût condamnée.

Il quitte Rome le 9 juillet 1832. Le 12 août, il est à Munich, où la jeune école catholique bavaroise (Gœrres, Dœllinger, etc.) lui fait fête. Huit jours après, au cours précisément d'un banquet magnifique qui lui est offert en guise d'adieu, il reçoit, par un envoyé de la nonciature, communication de l'Encyclique *Mirari vos,* qui vient d'être publiée (15 août). Il ne laisse paraître aucune émotion. Le soir, rentré dans son logis, il dit à Rio et aux autres : « Dieu a parlé ! » Et, se promenant de long en large dans sa chambre, il s'exprime avec une verve de résignation qui rend les témoins de cette scène « muets de surprise et d'admiration. » L'Encyclique ne le nommait pas ; bien mieux, elle semblait lui rendre hommage, en rattachant tous les maux à cette indifférence qu'il avait tant poursuivie.

Il était sincère ce soir-là, d'une sincérité impulsive, exaltée, mais réelle. Rentré en France, de passage à Paris, il signe, le 10 septembre, avec les rédacteurs de l'*Avenir,* une déclaration de soumission respectueuse « à la suprême autorité du Vicaire de Jésus-Christ », annonçant que l'*Avenir* ne paraîtra plus et que l'*Agence générale* est dissoute à partir de ce jour. Grégoire XVI fait savoir sa satisfaction de cette pièce.

Mais les ennemis de Lamennais ne désarment pas ; ils ne croient pas à sa sincérité. Et peut-être ont-ils des raisons de ne pas croire. Car ils ont très bien pu savoir que, rentré à La Chênaie, devant ses disciples, dès la mi-septembre, il nargue la « circulaire », comme il appelle l'Encyclique [1]. Il expose que le Pape n'est infaillible que lorsqu'il parle véritablement au nom de l'Eglise, mais non quand il parle au nom des princes, quand il fait acte de diplomatie, et la *Mirari* n'est pas autre chose que cela, pas autre chose qu'un pacte d'union entre la papauté et les princes contre la renaissance des peuples ; que Grégoire XVI vient de prendre hautement et activement parti en faveur du despotisme anti-chrétien, contre les droits de l'humanité ; que cela n'a rien de déconcertant pour ceux qui savent l'histoire, qui savent quels maux incalculables la politique des Papes a faits au genre humain...

Si l'on disait à cette pendule qu'elle aura la tête coupée dans un instant, elle n'en sonnerait pas moins son heure jusqu'à ce que l'instant fût venu. Mes enfants, soyez comme la pendule : quoi qu'il doive arriver, sonnez toujours votre heure... —

[1] On écrit plus généralement La Chesnaie ; mais M. Duine orthographie avec l'accent circonflexe ; et déjà le bon P. Roussel (de l'Oratoire de Rennes), l'initiateur, ou mieux le rénovateur, il y a trente ans, des études mennaisiennes, écrivait La Chênaie (se rappeler son délicieux petit livre, paru en 1909 : *Lamennais à La Chênaie, Supérieur général de la Congrégation de Saint-Pierre 1828-1833 : le père, l'apôtre, le moraliste,* in-16 de 302 p., Téqui).

[1] Au début de cette année scolaire 1832-1833, il prêche encore (pour la dernière fois) la retraite à ses novices de La Chênaie. On la trouvera précisément dans le livre sus-mentionné du P. Roussel, *Lamennais à la Chênaie* (p. 41-112). Ce n'est pas lui qui l'a écrite : les seize entretiens que publie le P. Roussel sont des notes prises sous la dictée du Maître ; mais on y reconnaît le souffle puissant et plus d'une fois l'empreinte même de son génie. Lamennais y accentue très fort l'opposition de l'individu et de la société, la nécessité pour le premier de toujours se soumettre et se sacrifier à celle-ci pour son plus grand bien à lui-même (il y a ici un écho de son système du sens commun, de l'infaillibilité de la raison générale).

Sur l'attitude de Lamennais au sujet de l'Encyclique *Mirari,* voir *Ami* 1913, p. 881-890. On nous permettra de rappeler que l'*Ami,* depuis la rénovation des études mennaisiennes par le P. Roussel, n'a rien négligé pour tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui touche Lamennais et son influence. Une première série d'articles ont paru ici dans les années 1894-1897, dus au collaborateur si aimé de nos lecteurs qui nous a donné ensuite des études si pénétrantes et si sacerdotales sur nombre de nos gloires du XIX[e] siècle, le cardinal Pie, Mgr Dupanloup, Veuillot, Hello, Montalembert, etc. (cette année encore, Mgr Freppel). Et depuis cette première monographie suivie, achevée en 1897, nombre d'articles ont paru encore au fur et à mesure que de nouvelles publications, de nouvelles correspondances surtout venaient jeter quelque nouvelle lumière sur cette grande et toujours énigmatique figure.

Et ceux qui l'entendaient parler ainsi, n'avaient que trop de raisons de craindre.

Lacordaire alors estime que l'atmosphère de La Chênaie n'est plus sûre, et part brusquement, le 11 décembre, comme d'une place assiégée.

De ces mois d'attente, M. Duine a exhumé une page inédite, singulièrement révélatrice, dans son calme même, du trouble de Lamennais, des efforts sophistiques qu'il fait pour y échapper, pour se persuader que ce qui ne lui va pas dans l'Eglise fait sans doute partie de ses éléments terrestres, de ses éléments caducs, variables... C'est une page de pitoyable théologie : un honnête enfant de catéchisme de persévérance en démêlerait les sophismes ; mais elle est précieuse pour la psychologie du grand homme, pour la psychologie de l'homme en général ; elle nous montre une fois de plus de combien peu de chose la passion se contente quand elle entreprend de se justifier à ses propres yeux :

La forme du sacerdoce, dit-il, a déjà varié plusieurs fois depuis l'origine de l'Eglise, qui jamais n'a cessé d'être invariable dans ce qui la constitue fondamentalement. Il est vrai que J.-C. a promis d'être avec les pasteurs et le chef des pasteurs jusqu'à la consommation des siècles. Mais on voit la même promesse (!) de durée faite à la synagogue ; or, cette promesse, évidemment, s'appliquait non à la forme extérieure du sacerdoce, mais à ce qui était caché sous cette forme. Il en *peut* être ainsi pour l'Eglise chrétienne, quoique nous ne le sachions pas. Nous savons seulement par une tradition, *obscure comme tout ce qui est prophétique,* et par certains passages même de l'Ecriture, dont le sens est encore voilé, qu'il se passera vers ce que la même Ecriture appelle la fin des temps, des choses extraordinaires dans l'Eglise, *une prédication qui semble en dehors du ministère ordinaire de la hiérarchie,* et dépendant d'une mission spéciale, annoncée sous les noms *probablement symboliques* d'Enoch et d'Elie (n'a-t-il pas l'air de dire que cet Enoch et cet Elie « symboliques, » ce sera quelqu'un comme lui, lui-même peut-être ?). Il est parlé d'un règne du Christ, d'un règne de mille ans, période symbolique encore, et bien que l'attente de ce règne du Christ, selon les idées charnelles qu'y attribuèrent dans les premiers siècles certains hérétiques, ait été condamnée par l'Eglise, ce règne dans un autre sens, dans un sens spirituel, fait encore partie des traditions conservées dans l'Eglise, et qui y subsistent sans néanmoins faire partie de son symbole ni appartenir à la foi nécessaire. L'avenir de l'Eglise et du genre humain est donc sous ce rapport couvert d'épaisses ténèbres, parce qu'ici tout dépend des lois de l'ordre surnaturel, et par conséquent ne peut être l'objet ni des prévisions de l'homme, ni des calculs de la raison. — Dans cette sorte d'incertitude, la règle demeure claire et immuable : être soumis à l'ordre établi de Dieu, *pendant que Dieu le conserve ;* s'il est dans ses desseins de le changer, être soumis encore pleinement, par la disposition de la volonté, à l'ordre nouveau qu'il établira, mais qui, nous le répétons, ne saurait être établi que par lui. Toute tentative de l'homme à cet égard serait à la fois insensée et sacrilège : insensée, car quel pouvoir l'homme a-t-il sur la dispensation des dons divins, sur l'économie universelle de la rédemption et de la régénération ? sacrilège, car troubler cette dispensation, intervertir cette économie, c'est attaquer Dieu même dans son œuvre, si on peut le dire, la plus divine (ce qui revient à dire que, *si* Lamennais est élu de Dieu pour être l'instrument de cette dispensation nouvelle, de cette économie nouvelle, quiconque essaiera de le « troubler » dans son œuvre, fera acte de folie sacrilège).

Vers la mi-mai 1833 paraît le *Livre des Pèlerins polonais,* traduction du poète Mickiewicz, faite par Montalembert, qui y a ajouté un avant-propos, et terminée par un hymne de Lamennais à la Pologne. Hymne et avant-propos fleurent terriblement le mennaisianisme, l'avant-propos plus encore que l'hymne : Lamennais reproche à Montalembert ses propos imprudents, tout en qualifiant lui-même, dans ces mêmes lettres à Montalembert, le Souverain Pontife de « lâche et imbécile vieillard. » Ses ennemis, qui n'ont jamais désarmé, reprennent la campagne de plus belle.

Lamennais sait qu'il ne peut plus rester à la tête de sa *Congrégation de St-Pierre,* remet aux mains de son frère sa démission de supérieur, et notifie à Grégoire XVI ses projets très respectueux, qui sont de demeurer désormais, dans ses écrits et ses actes, totalement étranger aux affaires de l'Eglise ! Et en même temps, dans une lettre à l'évêque de Rennes, qu'il prie de lui servir d'intermédiaire avec Rome, il spécifie, « pour éviter toute espèce d'ambiguïté, » son indépendance dans les choses exclusivement relatives à l'ordre purement temporel.

Le 5 octobre, un Bref de Grégoire XVI prie l'évêque de Rennes d'obtenir de Lamennais l'engagement de suivre uniquement et absolument la doctrine de l'Encyclique *Mirari.* Le Pape se plaignait d'une lettre de Lamennais, parue dans le *Journal de La Haye,* des restrictions d'obéissance formulées dans ses dernières épîtres, de la publication du *Pèlerin polonais,* « livre plein de témérité et de malice. »

Lamennais répond à l'évêque qu'il est à faire ses « préparatifs de départ pour Paris. Je répondrai de là, et directement, n'ayant pas le temps de le faire d'ici. »

Il a, le 7 septembre, donné congé à sa chère colonie de La Chênaie. Il arrive à Paris le 1er novembre 1833, ayant en poches le manuscrit des *Paroles d'un Croyant.*

Il essaie encore, le 6 décembre, dans un Mémoire transmis à Rome par l'archevêque de Paris, de justifier la combinaison qu'il a élaborée tout le long de cette année, la cloison étanche qu'il prétend établir entre la passivité de sa foi et l'activité de son intelligence : soumission aveugle *en religion,* comme chrétien et comme prêtre, mais pour n'en maintenir que plus opiniâtrément son indépendance de penseur et son autonomie de citoyen.

Puis, subitement, quelques jours après, 11 décembre 1833, il signe une déclaration latine de soumission absolue. Compliments de Mgr de Quélen et du Saint-Père. Mais il n'a signé que pour avoir la paix, pour qu'on le laisse tranquille. Ce que faisant, il ne croit pas avoir manqué de loyauté. Il a entendu donner à sa signature un sens pratique, rien de plus. Pour qu'on me laissât en paix, écrivait-il à Montalembert, j'aurais signé que le Pape est Dieu, le grand Dieu du ciel et de

la terre, et qu'il doit être adoré lui seul... Et Laurentie le félicitant de ce geste catholique : Quel geste ? reprend-il de cette voix amère que ses amis ont connue : « J'ai signé ! j'ai signé !... J'aurais signé que la lune était tombée en Chine ! » — Ce qui me reste de vie, répète-t-il, je le consacrerai à la pure philosophie, à la science humaine, à mon pays, à l'humanité, et ce qui disculpe mon acte devant ma conscience, c'est qu'il démontre que je ne suis pas un homme de schisme : « J'ai voulu commencer noblement une vie toute nouvelle » (lettre à Mme de Senfft, 25 janv. 1834).

Et c'est pour inaugurer cette « vie toute nouvelle » qu'il décide de cesser désormais toute fonction sacerdotale ; il en avertit même l'archevêque de Paris. Et il se détermine à faire imprimer ses *Paroles d'un Croyant.*

Sur les instances de Montalembert et de quelques amis (probablement aussi de Vitrolles et de Lamartine), peut-être aussi sur l'invitation de Sainte-Beuve, il fait remplacer par des points un passage relatif au Pape (Sainte-Beuve a prétendu que c'était lui, Sainte-Beuve, qui avait fait la suppression de lui-même, deux lignes qui « dépassaient toute mesure » sur le Pape et le catholicisme : voir là-dessus le *Sainte-Beuve* de M. Michaut, *Ami* 1922, p. 190). Puis, le brûlot confié, pour l'impression, à Sainte-Beuve, Lamennais retourne en Bretagne (9 avril 1834). Le petit livre paraît le 30 avril ; et telle est l'émotion qu'il suscite, que dès le 25 juin, le Pape le réprouve solennellement.

Avait-il encore la foi, en ce printemps de 1834 ? Il n'avait point prétendu, en publiant les *Paroles,* faire acte d'hostilité contre l'Eglise. Les *Paroles,* dans sa pensée, n'ont rien à voir avec la foi ; elles se tiennent sur le terrain purement sociologique ; et sur ce terrain-là il a revendiqué sa liberté complète. Il croit avoir encore la foi. Mais cette foi, puisqu'il la juge compatible avec son état de révolte, n'est plus guère lumineuse. M. Duine a trouvé, dans ses papiers inédits, des fragments, datés de mai 1834, des méditations qui sont assez vagues et qui pourraient être signées d'un pur déiste, à la Rousseau :

(7 mai 1834). Mon âme, fortifie-toi, car, bientôt, tu n'auras plus que Dieu. Les hommes s'en vont et te laissent seul. Tu as aimé la vérité et la justice ; tu as voulu cela, rien que cela ; et eux, ce qu'ils aiment, c'est l'opinion qui flotte et qui passe ; ce qu'ils veulent, c'est un mol chevet pour y reposer leur tête. Mon âme, fortifie-toi, car tu as encore à souffrir beaucoup ; il reste encore au fond du calice quelques gorgées de lie qu'il faudra bien que tu boives. Reçois ce breuvage de la main du Père ; tout ce qui vient de lui est bon : tu le sentiras plus tard...

J'étais comme un arbre chargé de feuilles et couvert de fleurs. Les fleurs sont tombées, les feuilles sont tombées, au souffle de la tempête ; elle a brisé jusqu'aux branches mêmes, et le vieux tronc maintenant est là, solitaire et dépouillé. Les pluies ne le ranimeront plus. L'eau des nuées, chassée par les vents, coule sur sa sèche écorce, à travers la mousse, et rien ne reverdit...

(8 mai : au bord de l'étang, à l'endroit où il a élu son sépulcre). Je viens de revoir le lieu où je souhaite qu'on dépose mes os. Un rocher, un chêne qui croît dedans. C'est là tout. Pauvre chêne, tu seras mon dernier et mon plus fidèle ami. Lorsque tous auront dit : « Je ne le connais point ! » toi, tu me connaîtras encore et me protégeras de ton ombre. Puis, viendra un jour où tu plieras aussi sous le temps, ou sous la cognée ! Alors, je tressaillerai une dernière fois sous la terre.

Ces « hommes » qui s'en vont, qui le laissent seul, parce qu'il aime la vérité et la justice, c'est l'Eglise, et c'est le Pape. Il ne le nomme pas formellement ; mais il est clair qu'il y pense... M. Duine cite encore une lettre du 27 avril 1834 à Mme de Senfft :

Nous oublions trop qu'ici-bas notre existence n'est qu'un combat, un effort douloureux pour remonter à l'état d'où nous sommes déchus ; et ce qui est vrai pour chacun de nous est vrai pour les peuples, pour l'Humanité entière. Jésus-Christ n'en est-il pas *le vrai type aussi bien que le chef* ? Qui a plus combattu, plus souffert que lui ? Et tout cela sur la terre n'a dû aboutir qu'à un tombeau.

M. Duine est porté à penser que l'homme qui écrivait ces lignes ne croyait déjà plus à la divinité de Jésus-Christ. Elles ne nient rien cependant ; sous une autre plume elles n'auraient rien que de correct. Mais ce qui les éclaire malheureusement pour nous, c'est que nous savons la suite, et c'est que précisément elles sont devenues le leit-motiv de ses notes et réflexions sur les *Evangiles* (1846), conçues en dehors de toute croyance au surnaturel, et que, jusque dans les jours de sa dernière maladie (février 1854), il continuait à dire : « Christ est une grande figure, mais *ce n'est qu'un type* ». En 1834, il ne dit pas encore que ce *n*'est *qu*'un type ; mais déjà ce n'est que l'idée du caractère typique du Christ qui se présente sous sa plume. L'écroulement de la foi à l'infaillibilité pontificale devait entraîner l'écroulement de la foi à la divinité de Jésus-Christ. Quand on présageait devant le directeur de l'*Avenir* la condamnation de ses théories, il répondait calmement qu'il y a des choses qui ne peuvent arriver, *sans quoi les promesses manqueraient,* c.-à-d. sans quoi l'on serait obligé de renier la divinité de l'Auteur de ces promesses... Quand en fait il vit la vanité des promesses démontrée par certaines proclamations du Souverain Pontife, il se sentit au bord de l'abîme... Il se débattit certainement un temps, avant de s'y précipiter : combien de temps, nous ne le savons : il a enseveli ses combats au plus profond de son âme ; mais il en laisse entrevoir quelque chose, quand il écrit que « la raison, *à qui l'on a momentanément imposé silence,* ramène ses questions et ses doutes », et que « l'on ne dispose pas de ses propres convictions à sa fantaisie ».

Le 13 juillet 1834 (il connaissait déjà l'Encyclique *Singulari),* il écrit sur son cahier : — « Ils disent que je suis seul. Quand le Christ mourut sur la croix, il était seul aussi... Je leur avais donné du lait, ils l'ont changé en venin ».

Au saint-simonien Lerminier, qui, dans la *Revue des Deux Mondes,* loue « le seul prêtre de l'Europe » d'avoir déserté le catholicisme, Lamennais répond

qu'il n'a point rompu avec l'Eglise, qu'il n'a point imité Luther et ne l'imitera point, persuadé qu'il est que les schismes ne font que du mal.

Et, comme des amis, de Rome, l'engagent à un silence absolu et à laisser le temps agir : — Oui, écrit-il à son neveu Elie de Kertanguy (16 juillet 1834), « c'est ce que je ferai, si cela m'est possible, si l'on ne me force point à parler. Je veux dire qu'en ce qui me concerne, je tiendrai cette Encyclique pour non avenue, et je continuerai de défendre, quand je le croirai nécessaire, la cause de l'humanité, cause des peuples à laquelle j'ai dévoué le reste de ma vie ».

Malheureusement il ne crut pas longtemps le silence possible. Dès février 1835, il publiait pour ses *Troisièmes Mélanges* une *Préface* très habile, d'une argumentation pressante, où, sous prétexte d'exposer avec une entière sincérité les motifs qui ont dirigé son action philosophique et sociologique, il bat sa coulpe sur la poitrine de l'Eglise, laisse entendre que les problèmes du jour n'ont pas de solution praticable dans le catholicisme pontifical, que la papauté est prise mortellement dans son propre engrenage, qu'il est impossible à l'Eglise de se réformer. Conclusion, pour quiconque sait lire : c'est qu'il n'y a plus rien à attendre d'un système religieux qui n'est plus à l'heure du temps.

En avril 1836, il écrit, pour le *Dictionnaire de la Conversation*, un article sur l'*Ignorance*, où il est clair qu'il ne croit plus au récit biblique des origines de l'homme et qu'il a abandonné sa théorie confessionnelle d'une révélation primitive.

Cette même année 1836, en mai, il quitte La Chênaie pour venir à Paris, où il aura désormais son domicile jusqu'à sa mort ; et, au commencement de novembre, il publie *Affaires de Rome*, où il annonce qu'il abandonne le « christianisme du pontificat », pour suivre le « christianisme de la race humaine ». Désormais la rupture est un fait accompli, évident pour tout le monde. Des amis fidèles (comme Eugène Boré) avaient jusque-là essayé de s'illusionner sur son cas ; lui-même continuait, à l'occasion, à parler en prêtre ; il assistait à la messe, observait l'abstinence. Après *Affaires de Rome*, tout est fini.

Même un Sainte-Beuve ne retiendra pas un cri de douleur et presque de malédiction contre l'homme qui en a provoqué tant d'autres à la foi et qui les abandonne à l'improviste, en délogeant : — « Combien j'ai su d'âmes espérantes que vous teniez et portiez avec vous dans votre besace de pèlerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés ! »

Il y a, dans la première jeunesse de Lamennais, un problème dont M. Duine ne nous donne pas la solution : pourquoi n'a-t-il fait sa première communion qu'à vingt-deux ans, en 1804 ? M. Duine nous dit qu'à St-Malo, comme dans les autres diocèses de Bretagne, on ne la faisait qu'à douze ans et que le printemps de 1794, où sonnèrent les douze ans de Féli, ne se prêtait guère à de semblables cérémonies. Mais d'abord, la règle des douze ans n'était pas universelle, puisque son aîné, le futur abbé Jean, né en 1780, fit sa première communion à neuf ans. Et puis, 1794 a passé : les années 1795, 1796, 1797 marquent pour l'Eglise de France une certaine accalmie, beaucoup de prêtres rentrent, beaucoup d'églises se rouvrent ; de 1797 à 1799, c'est la persécution fructidorienne ; mais ensuite, de 1799 à 1804, c'est le régime consulaire (signature du Concordat le 15 juillet 1801). Son frère Jean, qui, lui, s'est senti appelé au sacerdoce dès le jour de sa 1re Communion, a dû soulever devant lui la question du devoir eucharistique : pourquoi Féli est-il resté éloigné ? Il y a un mystère ici. Le futur auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* a eu d'abord ses années d'indifférence, peut-être sa crise de la foi. Il avait fourragé de très bonne heure dans la bibliothèque de son oncle des Saudrais (chrétien à la Rousseau) et fait des lectures à tort et à travers ; il avait le goût de la discussion ; il apprenait les langues, le latin (dès l'âge de neuf ans, sous la direction d'un jeune prêtre qui le pousse jusqu'en sixième), l'anglais et l'espagnol, puis l'italien et l'allemand, le grec aussi plusieurs années ; il avait le goût de la musique ; il aimait le cheval ; il faisait de l'escrime, se battit même en duel (pour une rivalité d'amour)... En 1802 cependant, l'année du *Génie du Christianisme*, œuvre d'un Malouin comme lui, on le voit incliner vers les idées mystiques ; mais il hésite à se convertir. Enfin, Jean est ordonné prêtre le 25 février 1804 : Féli tombe à ses genoux, abjure son passé et fait sa première communion, en compagnie d'autres jeunes gens de la ville, qui affirmaient alors solennellement leur retour à Dieu [1].

V. — Le Ier chapitre du livre sus-mentionné de M. V. Giraud est intitulé : *Stoïcisme et christianisme au XVIe siècle*. Il met en un relief saisissant l'opposition irréductible entre le principe chrétien et le principe stoïcien : l'un, fondé sur le surnaturel, l'autre, pur

[1] Le récit de la mort de Lamennais n'est pas ce qu'il y a de mieux dans le livre de M. Duine. Il n'a pas compris, il a méconnu la noblesse d'âme, la pureté de zèle des fidèles qui ont essayé de sauver au dernier moment le pauvre égaré. Il ne dit rien des lueurs d'espérance qui éclairent pour nous cette mort terrible, lueurs trop faibles sans doute, mais qui pourtant ont été prises en considération par d'autres fervents de Lamennais (notamment par le vénéré et regretté P. Roussel, † 1921, qui fut à l'Oratoire de Rennes le confrère de M. Duine).

Sur le guet qui fut monté au chevet de Lamennais par les sectaires, nous trouvons un nouveau témoignage dans les *Lettres inédites* de Michelet qui viennent d'être publiées dans *Revue de Paris*, 1er oct. 1922. Michelet écrit à M. Lévy, à Paris (28 janv. 1854) :

« Je suis frappé au cœur, cher ami, de la maladie et du danger de Lamennais. Béranger est, dit-on, indisposé, H. Martin est auprès de Lamennais, mais *il n'y est pas toujours* (c'est Michelet qui souligne). Qui surveille ? M. Lamennais, quand je l'ai vu, la dernière fois, écrivait un dernier livre sur (c'est-à-dire contre) les religions. Il est bien essentiel que cela soit sauvé, ainsi que l'introduction du Dante. Les vautours planent déjà sur ce pauvre homme encore vivant. J'en suis effrayé, navré. Y pouvez-vous quelque chose, par vous ou par des amis sûrs ?

« Si M. Lamennais vit et comprend encore, dites-lui que je compte pour un malheur dans ma vie d'être si loin de lui dans ce moment. Dites-lui que nous sommes et serons toujours ses enfants. Le pauvre grand homme, si malheureux, est lui-même le douloureux et cruel enfantement qui fait passer le monde du dernier limbe du moyen âge à la lumière moderne. Il me reste de lui des choses poignantes. Il disait, il y a dix ans : « Je n'ai plus de livres ; quand j'en veux, j'emprunte un Virgile. » Cet été, je n'ai plus vu qu'un livre chez lui, Voltaire. »

naturalisme ; l'un, doctrine d'humilité, l'autre, doctrine d'orgueil ; l'un, démocratique, l'autre, par essence, aristocratique. Question très actuelle au XVIe siècle, et qui n'a pas cessé de l'être : toutes les fois qu'on a tenté de laïciser la morale (au XVIIIe siècle, au temps des Encyclopédistes ; au XIXe, avec Taine, Renan, Havet et quelques autres), on a vu reparaître le culte intéressé et l'apologie tendancieuse des doctrines et des héros du Portique.

M. V. Giraud écrivait ces pages à propos de la thèse de doctorat ès lettres de Mlle Léontine Zanta (soutenue en Sorbonne en mai 1914), *La Renaissance du stoïcisme au XVIe siècle* (Paris, Champion). C'était la première femme reçue docteur ès lettres. Ce fut un triomphe. Mlle Zanta est une grande chrétienne : voir le chapitre qui lui est consacré dans *Témoins du renouveau catholique,* du P. Mainage. Et c'est une apôtre. Sous ce titre : **Psychologie du féminisme** (in-12 de XXXII-216 p., 7 f., Paris, Plon), elle vient de réunir une série de conférences publiées d'abord par la *Revue hebdomadaire.* Son livre sera le bienvenu. Car ce mot de *féminisme,* comme tant de mots nouveaux (Bourget, dans la *Préface,* nous dit qu'on le chercherait vainement dans les dictionnaires français d'avant 1900), est resté étrangement vague ; c'est un de ces mots *omnibus* que chacun charge d'un sens différent. Mlle Zanta nous donne toutes les précisions désirables touchant les désirs, les besoins et les possibilités de l'âme féminine. Coup d'œil rapide d'abord sur l'histoire du féminisme (depuis Saint-Simon et Fourier) ; ses causes ; différence profonde entre le féminisme des pays de civilisation latine et le féminisme scandinave, qui est « le féminisme » type ; — ce que la femme doit faire de sa sensibilité (voyez l'épanouissement de la sensibilité chez une sainte Thérèse, chez une sainte Catherine de Sienne) ; — ce qu'elle doit faire de son intelligence (Mlle Zanta, qui a l'expérience de l'enseignement des filles et aussi des garçons, voudrait un programme unique d'enseignement pour les deux sexes, jusques et y compris la licence et l'agrégation : ne pas objecter que ce serait faire de nos filles des garçons : non, dit-elle, « le sexe se chargera de différencier la nourriture reçue, et de ne prendre comme substance que ce qu'il assimile... Une intelligence de femme restera une intelligence de femme » ; — ce que la femme enfin doit faire de son individualité, qui ne s'est guère épanouie complètement que chez quelques âmes religieuses : « Les génies féminins les plus complets sont des Saintes », et les adversaires mêmes du féminisme reconnaissent qu'il y a eu des Saintes géniales. — Très beau livre.

Nouvelles pages de critique et de doctrine, par Paul Bourget (2 vol. in-12 de XXIV-286 et 268 p., 15 f., Plon). M. Bourget écrivait son premier article en 1872 (sur le *Roman d'amour de Spinoza).* Il y a cinquante ans donc cette année. Pour ce glorieux cinquantenaire il publie le recueil dont on vient de lire le titre. Recueil d'articles parus depuis la guerre en divers périodiques (quelques pages cependant, sur Kant et Gœthe, sont de décembre 1914) et qui touchent à des sujets très variés (mais on sait qu'il n'y a pas une touche de Bourget qui n'atteigne aux dernières profondeurs) : 1° *Romans et romanciers* (Mérimée, Stendhal, Balzac, Flaubert, Maupassant, Barrès, Psichari, etc.) ; 2° *Médaillons et portraits* (Rousseau, Sainte-Beuve, Thureau-Dangin, les professeurs Poncet et Dupré, Boutroux, Aug. Cochin, le roi Albert, Guillaume II à Donchery, le centenaire de Napoléon) ; 3° *Quelques problèmes intellectuels* (l'âme étrangère ; la maladie du Journal intime ; Hæckel et le pangermanisme ; le nationalisme intellectuel ; l'intelligence française ; Renan et Taine après 1870 ; etc.) ; 4° *Quelques problèmes sociaux* (impérialisme ; militarisme ; la crise de l'idée de travail ; la lutte des classes ; l'abus du droit de grève ; le mythe révolutionnaire ; l'idée de progrès, etc.). — La publication de cet ouvrage porte à treize le nombre de ses volumes de critique. C'est par ses romans qu'il a conquis la notoriété auprès du grand public. Mais l'on peut penser que le meilleur de sa gloire, aux yeux de la postérité, lui viendra de ses *Essais.* Son ami Brunetière regrettait même que le roman le détournât de la critique, qui lui offrait le meilleur emploi de ses rares facultés. Ce qui donne à ses romans une valeur hors pair, c'est la profondeur de leur psychologie. Mais toute la force de cette psychologie se retrouve, condensée et précisée, dans ses livres de critique et de doctrine.

C'est à Paul Bourget que M. Pierre Lasserre dédie son nouveau livre, **Cinquante ans de pensée française** (in-12 de VI-280 p., 7 f., Plon). M. Lasserre est un des esprits les plus vigoureux de ce temps, et son style a la vigueur et la solidité de son esprit. Son *Romantisme français* demeurera classique ; sa *Doctrine officielle de l'Université* aussi. Le romantisme, et, de façon générale, les idées révolutionnaires n'ont pas d'adversaire plus impitoyable. Son nouveau livre a paru d'abord en articles, en diverses revues. C'est le premier chapitre qui donne son titre à tout l'ouvrage : il y essaie d'envelopper d'une vue panoramique et rapide l'aspect intellectuel et littéraire de notre pays depuis 1870, d'esquisser à grands traits l'histoire de l'esprit public entre les deux guerres, de relever les mouvements d'idées qui durant cette période ont eu assez d'importance et de raison d'être pour trouver leur expression dans la littérature générale. Il nous parle ensuite, dans les autres chapitres, de Virgile et de la guerre, du germanisme et de l'esprit humain, de la question de l'art pour l'art, de la place du Midi dans la poésie française, de la portée des études classiques dans la vie nationale (ceci écrit en 1915).

C'est encore œuvre de classique qu'il fait dans sa **Philosophie du goût musical** (in-12 de 150 p., 5 f., Paris, B. Grasset ; forme le n° 11 des *Cahiers verts).* Car, aux époques classiques, au temps de Ronsard et de Baïf, de Racine et de Molière, au temps de Rameau, il était bien inutile de faire la preuve que la musique n'est pas indigne de retenir l'attention des lettrés. Ce fut une des « stupidités » du XIXe siècle romantique de mettre la musique en disgrâce, de s'en détourner comme d'un art inférieur ou mineur qui n'agit que sur les nerfs et dont on ne peut parler raisonnablement. M. Lasserre passe en revue les principales époques de la musique, du chant grégorien (qui lui inspire une page magnifique, p. 37-8) à nos jours. Mais, à travers toutes les évolutions de forme et de style, à travers toutes les variations des moyens d'expression par les instruments, dont les richesses en timbres se sont accrues en moins d'un siècle plus qu'ils n'avaient fait depuis la Renaissance jusque vers 1850, il constate des éléments fixes, des conditions expérimentales d'existence, d'art et de beauté qui sont essentiellement les mêmes partout : conditions qui relèvent de l'intelligence, de la richesse de sensibilité, d'une sorte particulière de force qui se marque dans l'expression, d'une clarté et d'une netteté concises indispensables à la vitalité de l'œuvre. Entre tous les arts, c'est la musique qui réclame le plus ces qualités qui ressortissent au caractère et au moral ; et M. Lasserre, à son chapitre final, émet la crainte que les jeunes écoles musicales d'aujourd'hui « ne soient exclusivement orientées vers les curiosités de la technique sonore et ne sachent plus assez que c'est aux sources de la pensée et du cœur que les arts se rajeunissent... Il n'y a pas d'art sans inspiration ; il n'y a que fadeur ou grimace... La transformation du langage musical est saine et féconde, si elle est naïve. Elle est détestable si elle est délibérée et cherchée. »

Le n° 12 des *Cahiers verts* est consacré à **Robert Browning** (in-12 de 262 p., 6 f., Grasset) : les 130 premières pages sont une étude sur la pensée et la vie de Browning, par Mary Duclaux ; le reste du volume est une traduction de ses *Poèmes.* Robert Browning (1812-1889) est au premier rang parmi les poètes du règne de Victoria, au premier rang à côté de Tennyson. Les Anglais admirent surtout en lui le créateur d'hommes,

le poète de l'optimisme, l'apôtre de l'action et de l'énergie, aussi impératif qu'un Carlyle ou un Ruskin. Et en France, il a été l'objet déjà de plusieurs travaux de mérite, au premier rang desquels nous mettrons la centaine de pages extrêmement pénétrantes que le P. X. Moisant S. J. lui a données dans son *Optimisme au XIX*e *siècle* (livre composé de trois études : Carlyle, Browning, Tennyson, Paris 1911, Beauchesne). Il avait été élevé dans le méthodisme ; il s'affranchit vite de ce qu'il voyait de vulgaire, de prétentieux et d'incohérent dans les temples wesleyens. A quel symbole se tint-il ensuite ? On pourrait presque saluer en lui le chantre de l'Incarnation, tellement il a mis de flamme à défendre le grand mystère contre les objections de l'incrédulité ! Mais ce qu'il chante dans l'Incarnation, c'est surtout une conception magnifique... Nulle part on ne voit qu'il ait fait un acte de foi positif à la divinité de J.-C... Figure, on le voit, sympathique et digne d'étude.

Nous avons signalé, p. 250-253, le travail publié sur Flaubert par M. Thibaudet dans *Revue hebdomadaire*, fruit lui-même d'un Cours professé à l'Université d'Upsal en 1920 ; et par les citations que nous en avons faites (relatives surtout à l'enfance et à l'adolescence du pauvre grand homme), nos lecteurs ont pu voir avec quelle sévère impartialité l'auteur a conduit son étude. Il vient de réunir tout cela en un vol., **Gustave Flaubert 1821-1880, sa vie, ses romans, son style** (in-12 de 340 p., 7 f. 50, Plon). C'est ce que nous avons de plus complet, de plus fouillé sur Flaubert. Qui aura lu M. Thibaudet connaîtra Flaubert ; et il faut connaître Flaubert pour entendre le temps où il a vécu. Et c'est la plus vivante des monographies.

Conférences aussi que **La France du Directoire**, de M. Madelin (in-12 de VII-285 p., 7 f., Plon), données à la Société des Conférences et publiées cette année dans *Revue de la Semaine*. Il y en a cinq en tout, comme les cinq actes d'une tragédie, — d'une tragédie où le rideau tombe non pas sur une catastrophe, mais sur la résurrection de la France : 1° le règne de Barras ; 2° le plaisir et la vie chère ; 3° la gloire des armes et la politique ; 4° sur la pente de l'abîme ; 5° l'appel au soldat. Y a-t-il eu dans notre histoire période plus trouble, plus confuse que les quatre années du Directoire ? Même ce maudit règne d'Henri III, évoqué l'autre jour par M. Mouton *(Ami*, p. 605), offre, parmi ses troubles et ses hontes, des points lumineux : il y avait la Ligue, alors, et tout ce que ce nom évoque de pure flamme chez le peuple fidèle, sinon chez les meneurs. Sous le Directoire, il y avait les armées, mais hors de France, et jalousées horriblement et entravées par le Gouvernement de la France... Il y a plus de vingt ans que M. Madelin s'est placé d'emblée aux premiers rangs des historiens avec son *Fouché ;* et après ce qu'il nous a donné ces années-ci sur la guerre dont il a été *pars magna*, il n'est pas un de nos lecteurs qui ne sache ce qu'il répand de clarté, de chaleur, de couleur, de verve sur tous les sujets qu'il aborde. L'histoire est une résurrection : devise que personne aujourd'hui ne justifie mieux que lui. Son livre à la main, vous tenez votre Directoire, vous le voyez, vous le vomissez, et vous demandez ardemment à Dieu que la France vomisse toujours de son sein des politiciens de ce calibre.

LITURGIE

Q. — D'après les nouvelles rubriques, comment faut-il modifier l'*Ordo* de notre Congrégation par suite de la fête de S. Henri, patron de l'église de la mission, que nous célébrons le 15 juillet sous le rite double de 1re classe avec octave commune ? Mais ce jour-là dans notre Congrégation nous avons la fête du Saint Rédempteur sous le rite double-majeur ; pouvons-nous renvoyer celle-ci jusqu'au 24 juillet, vigile de S. Jacques, et celle de sainte Marie-Madeleine, empêchée par le jour octave de S. Henri, au 27 juillet avec mémoire de S. Pantaléon ?

De plus, au jour de la fête de S. Henri, quelles sont les leçons du 1er Nocturne qu'il faut dire, *Justus* ou *Beatus ?*

Enfin, le 21 et le 22 juillet, faut-il répéter au 2e Nocturne les leçons propres de la fête ou dire celles du Commun ?

R. — La seule modification qu'introduit dans votre *Ordo* la fête de S. Henri, patron de l'église de votre mission, ne concerne que la fête du Saint Rédempteur propre à votre Congrégation. En raison de son occurrence perpétuelle avec S. Henri, vous lui donnerez comme siège fixe le 1er jour non occupé *par une fête* de 9 leçons, et ce sera donc le 21 juillet que vous fêterez désormais dans votre église le Saint Rédempteur, avec mémoire de l'*Infra Octavam* de S. Henri et de sainte Praxède. Sainte Marie-Madeleine, fête du Calendrier universel, empêchée par *le jour octave* de S. Henri, ne se transfère pas, mais on en fait simplement mémoire à ses deux Vêpres et à Laudes, et 9e leçon, à l'office de l'octave. (Nouv. Rubr., Tit. V, n. 6).

En ce qui concerne les leçons du 1er Nocturne qu'on doit dire le jour de la fête patronale, l'Eglise déclare que celles des confesseurs non pontifes sont en principe *Justus*, s'ils sont morts avant 40 ans, et *Beatus* s'ils ont vécu plus de 40 ans. (S. R. C., 20 juillet 1904, n. 4141, ad 4). C'est donc *Beatus* que vous prendrez.

Quant au jour octave qui est le seul jour où vous aurez à faire ensuite de S. Henri, au IIe Nocturne vous répéterez les leçons de sa fête, et au IIIe Noct., les deux premières leçons de l'homélie de la fête dites, vous remplacez la dernière par la 9e leçon de sainte Marie-Madeleine simplifiée ce jour-là. (S. R. C., 11 janv. 1901, n. 4065, ad II).

Q. — 1° Peut-on, un jour de messe votive permise, dire la messe *pro sponso et sponsa* comme messe votive pour des fiancés qui, ne pouvant se marier le matin, tiennent cependant à avoir une messe, et même à y assister ? Ils y assistent, naturellement on n'a aucune attention spéciale pour eux ; ils y sont à titre absolument privé.

2° Quelles démarches faire pour obtenir la permission d'une messe solennelle d'un Saint, patron d'une association paroissiale qui fait sa fête annuelle le dimanche, telles que Confrérie de S. Eloi, Congrégation de S. Louis de Gonzague, de sainte Agnès, etc. ? Ces confréries, associations ou groupements, s'ils ont leur fête en temps de la Pentecôte, devront-ils infailliblement se servir de l'ornement *vert* et dire la messe du dimanche ? Ou bien pourrait-on assimiler ces fêtes d'associations à la fête patronale proprement dite qui autorise la solennité le dimanche suivant ?

3° Y a-t-il un décret liturgique défendant de chanter les Litanies de la Sainte Vierge devant le Saint-Sacrement exposé pour l'Adoration solennelle diocésaine, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge et dans une chapelle populaire dédiée à la Sainte Vierge et fréquentée particulièrement le 8 septembre ?

R. — Ad I. La messe propre de mariage, pour se célébrer régulièrement, exige non seulement que

le jour où elle se dit ne soit point empêché par les rubriques, mais il faut encore absolument que les fiancés soient sacramentellement unis devant Dieu et la sainte Eglise. Autrement la messe votive *Deus Israël,* précédant alors le mariage, serait sans objet, et sa célébration ne convient nullement pour des personnes dont le consentement n'a pas été au préalable donné et reçu officiellement par l'Eglise.

Ad II. Les messes votives de Confréries et de Corporations sont régies et réglées par des indults particuliers que les Evêques demandent à Rome, de façon que les usages locaux et les dévotions en honneur dans les paroisses n'empiètent pas sur les offices du jour, mais s'adaptent aux divers cas qui peuvent se rencontrer. L'Ordo diocésain rappelle en général ce que permettent les indults à ce sujet, et vous n'avez qu'à vous y conformer.

Ad III. Le chant des Litanies de la Sainte Vierge n'est point défendu devant le St-Sacrement exposé ; il est seulement prohibé de l'intercaler dans le cours de la fonction liturgique du Salut, depuis *Tantum ergo* jusqu'à la bénédiction avec l'ostensoir, et hors de là, soit avant, soit après, c'est bien licite de les chanter. (S. R. C., 20 août 1901, n. 4081, ad VII, et 23 mars 1881, n. 3530, ad I).

Q. — Notre église a comme Patron S. Léger. L'ancien Propre diocésain fixait au 7 oct. la fête de S. Léger, dont le Propre actuel ne fait plus mention. Mais un coutumier paroissial fixant la fête de S. Léger au 2 octobre, je demande :

1° Pouvons-nous célébrer la fête de S. Léger le 2 octobre ? Si oui, que faire de la fête des SS. Anges et comment organiser l'*Ordo* du 2 octobre ?

2° Pouvons-nous, d'après un usage local, *solenniser* la fête du Patron le 1er dimanche d'octobre ; ou devons-nous suivre la règle générale qui reporte la solennité au dimanche qui suit l'incidence ?

3° Les archives de notre église possèdent un très ancien office de S. Léger, comprenant Ires Vêpres, Matines, Laudes, Messe avec Séquence. Cet office, à en juger par la calligraphie de la transcription manuscrite que nous possédons, doit remonter au XVIIe siècle.

Pouvons-nous nous en servir pour le Bréviaire et la Messe ?

R. — Ad I. Non seulement vous pouvez, mais vous devez célébrer le 2 octobre S. Léger, titulaire de votre église ; car c'est le jour même que le Martyrologe Romain fixe pour sa fête, et le coutumier paroissial n'a fait que s'y conformer, en lui assignant ce jour-là. Le nouveau Propre diocésain aurait-il encore la fête de S. Léger renvoyée au 7 oct. comme autrefois à cause des SS. Anges Gardiens fixés au 2, votre pays n'en devrait pas moins fêter son Patron à son incidence sous le rit de 1re cl. avec octave, et il n'y a plus lieu de transférer les SS. Anges Gardiens, depuis la réforme du Bréviaire opérée par Pie X, mais on en fait simple mémoire à Laudes seulement. (Tit. VII, ad 1).

Ad II. Quand le 1er dimanche d'octobre ne coïncide pas avec le 2 du mois, fête de S. Léger, vous devez, d'après la règle générale, faire la solennité de votre fête patronale le dimanche qui suit l'incidence, et ne pas l'anticiper contrairement à l'esprit de l'Eglise.

Ad III. Pour vous servir de l'ancien office de S. Léger que possèdent les archives de votre église, il est nécessaire de le soumettre avant tout à l'examen de la Commission diocésaine chargée de la réforme du Calendrier, et s'il est trouvé digne d'être transmis à Rome pour approbation, vous attendrez le jugement que prononcera enfin la S. R. C. sur l'office et sur la messe, et c'est alors seulement que vous saurez si vous pouvez ou non en faire usage dans votre église.

Q. — On nous demande souvent dans nos pays chrétiens de consacrer les enfants nouveau-nés à la Sainte Vierge. Quelle formule employer ?

R. — L'Eglise n'a dans ses livres liturgiques aucune formule propre pour consacrer les nouveau-baptisés à la Sainte Vierge. Il faut donc s'en tenir aux prescriptions synodales ou épiscopales, s'il y en a ; et s'il n'y en a pas, le prêtre peut employer la formule qu'il jugera convenable. En certains lieux, on se contente de dire le *Sub tuum. (Ami,* 1882, p. 660).

A Langres, le nouveau *Pastoral* publié par Mgr Louvard en 1921 contient la formule suivante :

CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE D'UN ENFANT APRÈS SON BAPTÊME

O Marie, vous qui avez eu tant de joies à la naissance de l'Enfant Jésus, tant de sollicitudes pour lui dans son enfance, tant de craintes aussi dès le jour de sa Présentation au Temple, nous éprouvons, de même, joies, sollicitudes et craintes au sujet de cet enfant que nous venons, comme vous, d'offrir à Dieu. Aussi le mettons-nous sous votre maternelle protection.

Acceptez-le pour vôtre, puisque, en mourant sur la Croix, Jésus vous donna tous les Chrétiens pour fils, et que, en devenant chrétien par le Baptême, cet enfant est devenu le frère et le cohéritier de Jésus. Donnez à son intelligence la lumière pour connaître la vérité ; à sa volonté, la force de remplir tout son devoir ; à son cœur, le désir d'aimer Dieu et de le bien servir.

Que de son côté, en retour, cet enfant vous chérisse comme sa Mère, vous honore comme sa Reine, vous suive comme son Guide, afin que par vous il aille à Jésus, et que vous rendiez finalement à votre Fils, au ciel, cette âme qu'il vous confie sur la terre. Ainsi soit-il.

Sub tuum præsidium...

Q. — Un aumônier chante la messe, un jour de fête ; personne n'est apte à chanter le plain chant, et on se contente de faire chanter, par les enfants de l'Institut, les *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus.* Il demande s'il peut continuer d'agir de la sorte.

R. — Cette pratique est louable, et vous pouvez la conserver, faute de mieux, en raison de la pénurie de chantres suffisamment exercés.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 22 novembris 1922.

EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

L'intruse

On ne peut malheureusement éconduire la maladie comme on le fait d'un visiteur importun. La maladie est une intruse qui s'installe de force à votre foyer. M. J. Pernot l'apprit à ses dépens lui qui, ayant pris sa retraite, comptait bien vivre des jours paisibles à Aisey (Haute-Saône) où il s'est retiré.

Malgré sa robuste constitution, son existence tranquille, il constatait depuis quelque temps que ses forces déclinaient beaucoup. Mais M. Pernot ne perdit pas son temps à se plaindre : « Quand cela ne va pas, il faut se soigner immédiatement, » se dit-il, et, sans hésiter, il eut recours au traitement des Pilules Pink dont les rares propriétés reconstituantes lui étaient bien connues. Et le fait est que le traitement des Pilules Pink a répondu à ce qu'il en attendait. Voici ce qu'il nous en dit :

M. PERNOT

« J'ai terminé dernièrement la cure de vos excellentes Pilules Pink et je puis vous affirmer qu'elles m'ont rendu forces et santé au-delà de toute espérance. Je suis même si satisfait de cette cure que je vais en faire une autre d'ici peu. »

Les Pilules Pink offrent indéniablement — les médecins qui les ont expérimentées le reconnaissent — de très précieuses ressources contre les affections dues à l'appauvrissement du sang et à la faiblesse nerveuse. C'est ce qui fait leur succès dans le traitement de l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général et tous les troubles consécutifs.

Toutes phcies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte. Dépôt : phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

VIN AROUD

VIANDE — QUINA — FER

Le plus puissant Reconstituant physiologique.
Souverain contre : *Chlorose, Anémie, Altération du Sang, Perte des Forces,* convient aux *convalescents, enfants, jeunes filles, vieillards.*
Rue de Richelieu, 28, Paris et toutes Pharmacies.

Rhumes . Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM
BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté par plus de 30 000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir
Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 28 fr. franco contre mandat

Toutes Pharmacies
BROCHURE SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome . PARIS

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'Abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS DE TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

Occasion. — A vre pr église ou château meuble richt sculpté Renaissance Italie, signé, daté 1571, aux armes papales. Lgr 4 m., ht 3.20, pr 0.80. Photo s. dem. — **Sodar, à Ispagnac** (Lozère).

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)

REMÈDE D'ABYSSINIE
EXIBARD
Souverain contre l'ASTHME
30 ans de Succès, Médailles d'Or et d'Argent.
28, Rue Richelieu, Paris et toutes Pharmacies.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

le jour où elle se dit ne soit point empêché par les rubriques, mais il faut encore absolument que les fiancés soient sacramentellement unis devant Dieu et la sainte Eglise. Autrement la messe votive *Deus Israël,* précédant alors le mariage, serait sans objet, et sa célébration ne convient nullement pour des personnes dont le consentement n'a pas été au préalable donné et reçu officiellement par l'Eglise.

Ad II. Les messes votives de Confréries et de Corporations sont régies et réglées par des indults particuliers que les Evêques demandent à Rome, de façon que les usages locaux et les dévotions en honneur dans les paroisses n'empiètent pas sur les offices du jour, mais s'adaptent aux divers cas qui peuvent se rencontrer. L'Ordo diocésain rappelle en général ce que permettent les indults à ce sujet, et vous n'avez qu'à vous y conformer.

Ad III. Le chant des Litanies de la Sainte Vierge n'est point défendu devant le St-Sacrement exposé ; il est seulement prohibé de l'intercaler dans le cours de la fonction liturgique du Salut, depuis *Tantum ergo* jusqu'à la bénédiction avec l'ostensoir, et hors de là, soit avant, soit après, c'est bien licite de les chanter. (S. R. C., 20 août 1901, n. 4081, ad VII, et 23 mars 1881, n. 3530, ad I).

Q. — Notre église a comme Patron S. Léger. L'ancien Propre diocésain fixait au 7 oct. la fête de S. Léger, dont le Propre actuel ne fait plus mention. Mais un coutumier paroissial fixant la fête de S. Léger au 2 octobre, je demande :

1° Pouvons-nous célébrer la fête de S. Léger le 2 octobre ? Si oui, que faire de la fête des SS. Anges et comment organiser l'*Ordo* du 2 octobre ?

2° Pouvons-nous, d'après un usage local, *solenniser* la fête du Patron le 1er dimanche d'octobre ; ou devons-nous suivre la règle générale qui reporte la solennité au dimanche qui suit l'incidence ?

3° Les archives de notre église possèdent un très ancien office de S. Léger, comprenant Ires Vêpres, Matines, Laudes, Messe avec Séquence. Cet office, à en juger par la calligraphie de la transcription manuscrite que nous possédons, doit remonter au XVIIe siècle.

Pouvons-nous nous en servir pour le Bréviaire et la Messe ?

R. — Ad I. Non seulement vous pouvez, mais vous devez célébrer le 2 octobre S. Léger, titulaire de votre église ; car c'est le jour même que le Martyrologe Romain fixe pour sa fête, et le coutumier paroissial n'a fait que s'y conformer, en lui assignant ce jour-là. Le nouveau Propre diocésain aurait-il encore la fête de S. Léger renvoyée au 7 oct. comme autrefois à cause des SS. Anges Gardiens fixés au 2, votre pays n'en devrait pas moins fêter son Patron à son incidence sous le rit de 1re cl. avec octave, et il n'y a plus lieu de transférer les SS. Anges Gardiens, depuis la réforme du Bréviaire opérée par Pie X, mais on en fait simple mémoire à Laudes seulement. (Tit. VII, ad 1).

Ad II. Quand le 1er dimanche d'octobre ne coïncide pas avec le 2 du mois, fête de S. Léger, vous devez, d'après la règle générale, faire la solennité de votre fête patronale le dimanche qui suit l'incidence, et ne pas l'anticiper contrairement à l'esprit de l'Eglise.

Ad III. Pour vous servir de l'ancien office de S. Léger que possèdent les archives de votre église, il est nécessaire de le soumettre avant tout à l'examen de la Commission diocésaine chargée de la réforme du Calendrier, et s'il est trouvé digne d'être transmis à Rome pour approbation, vous attendrez le jugement que prononcera enfin la S. R. C. sur l'office et sur la messe, et c'est alors seulement que vous saurez si vous pouvez ou non en faire usage dans votre église.

Q. — On nous demande souvent dans nos pays chrétiens de consacrer les enfants nouveau-nés à la Sainte Vierge. Quelle formule employer ?

R. — L'Eglise n'a dans ses livres liturgiques aucune formule propre pour consacrer les nouveau-baptisés à la Sainte Vierge. Il faut donc s'en tenir aux prescriptions synodales ou épiscopales, s'il y en a ; et s'il n'y en a pas, le prêtre peut employer la formule qu'il jugera convenable. En certains lieux, on se contente de dire le *Sub tuum. (Ami,* 1882, p. 660).

A Langres, le nouveau *Pastoral* publié par Mgr Louvard en 1921 contient la formule suivante :

CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE D'UN ENFANT APRÈS SON BAPTÊME

O Marie, vous qui avez eu tant de joies à la naissance de l'Enfant Jésus, tant de sollicitudes pour lui dans son enfance, tant de craintes aussi dès le jour de sa Présentation au Temple, nous éprouvons, de même, joies, sollicitudes et craintes au sujet de cet enfant que nous venons, comme vous, d'offrir à Dieu. Aussi le mettons-nous sous votre maternelle protection.

Acceptez-le pour vôtre, puisque, en mourant sur la Croix, Jésus vous donna tous les Chrétiens pour fils, et que, en devenant chrétien par le Baptême, cet enfant est devenu le frère et le cohéritier de Jésus. Donnez à son intelligence la lumière pour connaître la vérité ; à sa volonté, la force de remplir tout son devoir ; à son cœur, le désir d'aimer Dieu et de le bien servir.

Que de son côté, en retour, cet enfant vous chérisse comme sa Mère, vous honore comme sa Reine, vous suive comme son Guide, afin que par vous il aille à Jésus, et que vous rendiez finalement à votre Fils, au ciel, cette âme qu'il vous confie sur la terre. Ainsi soit-il.

Sub tuum præsidium...

Q. — Un aumônier chante la messe, un jour de fête ; personne n'est apte à chanter le plain chant, et on se contente de faire chanter, par les enfants de l'Institut, les *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus.* Il demande s'il peut continuer d'agir de la sorte.

R. — Cette pratique est louable, et vous pouvez la conserver, faute de mieux, en raison de la pénurie de chantres suffisamment exercés.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 22 novembris 1922.

EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

L'intruse

On ne peut malheureusement éconduire la maladie comme on le fait d'un visiteur importun. La maladie est une intruse qui s'installe de force à votre foyer. M. J. Pernot l'apprit à ses dépens lui qui, ayant pris sa retraite, comptait bien vivre des jours paisibles à Aisey (Haute-Saône) où il s'est retiré.

Malgré sa robuste constitution, son existence tranquille, il constatait depuis quelque temps que ses forces déclinaient beaucoup. Mais M. Pernot ne perdit pas son temps à se plaindre : « Quand cela ne va pas, il faut se soigner immédiatement, » se dit-il, et, sans hésiter, il eut recours au traitement des Pilules Pink dont les rares propriétés reconstituantes lui étaient bien connues. Et le fait est que le traitement des Pilules Pink a répondu à ce qu'il en attendait. Voici ce qu'il nous en dit :

M. Pernot

« J'ai terminé dernièrement la cure de vos excellentes Pilules Pink et je puis vous affirmer qu'elles m'ont rendu forces et santé au-delà de toute espérance. Je suis même si satisfait de cette cure que je vais en faire une autre d'ici peu. »

Les Pilules Pink offrent indéniablement — les médecins qui les ont expérimentées le reconnaissent — de très précieuses ressources contre les affections dues à l'appauvrissement du sang et à la faiblesse nerveuse. C'est ce qui fait leur succès dans le traitement de l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général et tous les troubles consécutifs.

Toutes ph^cies^ : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte. Dépôt : ph^cie^ P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

VIN AROUD

VIANDE — QUINA — FER

Le plus puissant Reconstituant physiologique.
Souverain contre : *Chlorose, Anémie, Altération du Sang, Perte des Forces,* convient aux *convalescents, enfants, jeunes filles, vieillards.*
Rue de Richelieu, 28, Paris et toutes Pharmacies.

Rhumes . Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM
BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé
par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté
par plus de 30 000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir
Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 28 fr.
franco contre mandat

Toutes Pharmacies

BROCHURE SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome . PARIS

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'Abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS DE TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

Occasion. — A v^re^ p^r^ égli^se^ ou chât^eau^ meub^le^ rich^t^ sculpté Renaissance Italie, signé, daté 1571, aux armes papales. L^gr^ 4 m., h^t^ 3.20, p^r^ 0.80. Photo s. dem. — **Sodar, à Ispagnac** (Lozère).

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)

REMÈDE D'ABYSSINIE
EXIBARD
Souverain contre l'ASTHME
30 ans de Succès, Médailles d'Or et d'Argent.
28, Rue Richelieu, Paris et toutes Pharmacies.